



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

# Atouts développement durable de la filière bois construction française

Rapport final



Financé par

**CODIFAB**

Développement des Industries Françaises  
de l'Ameublement et du Bois



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1 Etat des lieux des éléments disponibles pour la filière forêt-bois (Tâche 0)</b> .....	<b>5</b>
<b>2 Analyse des attentes des acteurs du bâtiment en matière de performance développement durable des approvisionnements en produits bois (Tâche 1)</b> .....	<b>6</b>
2.1 Enquête auprès des parties prenantes externes.....	6
2.1.1 Déroulement de l'enquête .....	6
2.1.2 Résultats de l'enquête .....	6
2.2 Enquête auprès des entreprises de la filière Forêt – Bois construction .....	10
2.2.1 Déroulement de l'enquête .....	10
2.2.2 Profil des répondants.....	10
2.2.3 Résultats de l'enquête .....	11
2.3 Croisement des enquêtes et matrice de matérialité .....	13
<b>3 Analyse des pratiques des autres filières et autres pays (Tâche 2)</b> .....	<b>16</b>
3.1 Observations générales et points communs toutes filières confondues .....	16
3.2 Stratégies RSE des acteurs de la construction hors filière bois.....	16
3.2.1 Entreprises.....	16
3.2.2 Organisations et associations représentatives.....	17
3.3 Stratégies RSE des acteurs de la filière bois .....	18
3.4 Analyse comparative inter filières.....	18
3.5 Stratégies nationales de gestion forestière en Europe .....	19
3.5.1 La stratégie allemande .....	19
3.5.2 La stratégie finlandaise.....	19
<b>4 Faisabilité et praticabilité des enjeux et indicateurs les plus pertinents (Tâche 3)</b> <b>20</b>	
4.1 Enquête auprès des parties prenantes internes (Indicateurs) .....	20
4.1.1 Résultats de l'enquête – Enjeux clés et stratégiques.....	20
4.1.2 Résultats de l'enquête – Enjeux importants .....	26
4.2 Conclusions : Enjeux et indicateurs pour les entreprises.....	27
4.3 Conclusions : Enjeux et indicateurs – Echelle nationale .....	32
<b>Conclusion</b> .....	<b>35</b>

<b>Références</b> .....	<b>38</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>39</b>
Annexe 1 : Grille d'analyse des indicateurs .....	39
Annexe 2 : Etat des lieux des éléments disponibles : Méthodologie et Fiches synthétiques des outils identifiés .....	40
Annexe 3 : Synthèse des indicateurs développement durable disponibles pour la filière bois construction française .....	41
Annexe 4 – Liste des acteurs du bâtiment interrogés (parties prenantes externes).....	53
Annexe 5 – Guide d'entretien des acteurs du bâtiment .....	54
Annexe 6 – Résultats de l'enquête auprès des acteurs du bâtiment.....	55
Annexe 7 – Questionnaire d'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Première partie) .....	58
Annexe 8 – Résultats de l'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Première partie) .....	59
Annexe 9 – Tableaux de synthèse des principaux indicateurs de performance relevés par l'étude .....	62
Annexe 10 – Questionnaire d'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Deuxième partie) .....	64
Annexe 11 – Résultats de l'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Deuxième partie) .....	68

## Introduction

L'un des piliers de l'économie circulaire est la performance développement durable des ressources employées pour les activités économiques. L'approvisionnement en produits de construction bois pour les projets de bâtiments peut être examiné sous cet angle. Certains maîtres d'ouvrage, publics et privés, s'interrogent ainsi sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits mis en œuvre sur leurs projets. Cela peut être particulièrement le cas pour des opérateurs ayant mis en place une politique développement durable. Si le bois dispose d'un certain crédit environnemental à priori dans l'esprit des acteurs du bâtiment, des questions sont cependant posées sur des thèmes tels que l'origine géographique du bois, la gestion forestière, les pratiques de récolte, les lieux de transformation et de fabrication des produits de construction, les autres matériaux, les modes de transport ; et les impacts positifs ou négatifs de ces aspects en matière sociale, économique et environnementale. Ces questions touchent des sujets de fond tels que la réalité et la quantification des impacts des activités de la chaîne d'approvisionnement, de la forêt jusqu'au chantier, mais également des aspects de preuve, de traçabilité et de capacité pour les entreprises à y répondre facilement. Des éléments d'information existent à l'échelle nationale (Indicateurs de gestion Durable, ...) ou à celle des entreprises (Écocertification bois, FDES, ...) qui donnent déjà des indications générales importantes ; il convient de les rassembler pour donner une vision globale des atouts développement durable de la filière bois construction. Ces éléments ne permettent cependant pas forcément de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les acteurs (professionnels et grand public) sur la performance développement durable des produits bois pour un projet de construction.

Cette étude vise donc à explorer cette question de la performance développement durable des approvisionnements en produits bois des chantiers de construction. Un premier objectif est de faire l'état des lieux de la performance développement durable de la filière bois construction française et d'établir les bases d'un document de communication sur les acquis et initiatives de la filière en la matière. Sur ce sujet, les attentes des acteurs du bâtiment ne sont pas bien cernées ou elles sont exprimées de manière hétérogène. Le deuxième objectif de ce projet est donc d'analyser ces attentes des acteurs du bâtiment, d'étudier les initiatives prises par les autres filières de produits de construction ou les filières bois construction d'autres pays, afin de déterminer les critères prioritaires et les indicateurs possibles pour qualifier la performance développement durable de l'approvisionnement des projets de bâtiments. A la suite, il s'agit de savoir ce qui serait praticable pour les entreprises de la chaîne de valeur, de la forêt jusqu'au chantier, au-delà de ce qui existe déjà, pour apporter des réponses à ces attentes. Les moyens de réponse aux échelles nationale et à l'échelle des entreprises ou des projets de construction sont donc analysés.

## 1 Etat des lieux des éléments disponibles pour la filière forêt-bois (Tâche 0)

L'objectif de cette tâche était de recenser les indicateurs existants permettant de caractériser la performance en matière de développement durable dans la filière bois construction française.

Dans un premier temps, une terminologie commune applicable tout au long de cette tâche 0 a été établie. Cette terminologie est fondée sur la norme ISO 26000 et a permis de clarifier les concepts suivants :

- Enjeu : correspond à une question centrale liée au développement durable,
- Indicateur : information qualitative ou quantitative concernant des résultats ou des performances en lien avec l'organisation ; caractérise l'enjeu, est comparable et varie dans le temps,
- Outil : ce qui permet de répondre à l'indicateur (les termes « démarche » ou « initiative » peuvent aussi être employés).

Grâce à l'expertise de FCBA, à celle des membres du comité de pilotage et des recherches bibliographiques, vingt outils appliqués à la filière ont par la suite été identifiés.

Pour ces outils, environ 90 indicateurs pertinents ont été sélectionnés. Ces indicateurs ont été organisés dans une grille d'analyse selon les enjeux de développement durable, basés sur les sous-critères définis dans le guide AFAQ 26000 (Guide d'évaluation AFAQ 26000, Développement durable - Responsabilité sociétale) :

- Environnemental (Matières premières, Utilisation de l'eau, etc...),
- Social (Emploi, Santé & sécurité, etc...),
- Economique (Performance éco et présence sur le marché, Satisfaction des parties prenantes, etc...).

Cette grille d'analyse est fournie au format Excel en pièce-jointe et une illustration est présentée en annexe 1.

Sur la base de ces éléments, un second document comprenant une partie méthodologique ainsi que 20 fiches synthétiques qui présentent les principaux éléments de chaque outil (objectifs, modalités, indicateurs, etc.) a également été rédigé. Il est consultable en annexe 2.

En complément du précédent livrable et en conclusion de cette tâche « Etat des lieux », un document de synthèse (type Powerpoint) a été réalisé en vue de servir de support à une communication ultérieure sur la performance durable de la filière. Il permet de mettre en évidence les indicateurs les plus significatifs pour la filière, organisés par enjeux du développement durable. Ce document est disponible en annexe 3 et également en pièce-jointe au présent rapport.

Les éléments recensés dans cette tâche comme disponibles pour la filière bois construction française, sont repris dans la tâche 3 pour déterminer quels seraient les besoins complémentaires d'indicateurs à l'échelle nationale pour répondre aux attentes du secteur du bâtiment.

## 2 Analyse des attentes des acteurs du bâtiment en matière de performance développement durable des approvisionnements en produits bois (Tâche 1)

Cette tâche visait à interroger les acteurs et parties prenantes du secteur du bâtiment et de la filière forêt-bois afin de recueillir :

- Leurs questions par rapport à la performance développement durable de la chaîne d'approvisionnement en produits bois ;
- Leurs attentes en matière de communication sur ces aspects.

Suivant la méthodologie du diagnostic RSE, ce travail d'enquête a été réalisé auprès des parties prenantes internes et externes afin de pouvoir croiser les avis de chacune et chacun, et d'identifier les enjeux clés et stratégiques en matière de performance développement durable. Deux enquêtes ont ainsi été menées, totalisant près de 70 répondants.

### 2.1 Enquête auprès des parties prenantes externes

#### 2.1.1 Déroulement de l'enquête

La première enquête de cette tâche a été réalisée auprès des acteurs du bâtiment, considérés comme parties prenantes externes à la filière. Celle-ci a consisté en la réalisation d'entretiens téléphoniques et visioconférences auprès d'une vingtaine d'acteurs appartenant aux 5 typologies d'acteurs suivantes (liste complète en annexe 4) :

- Entreprises du BTP,
- Bureaux d'études et architectes,
- Maîtres d'ouvrages publics,
- Promoteurs privés,
- Pouvoirs publics,
- ONGs.

Les sujets abordés au cours de ces entretiens ont concerné les points suivants :

- Les indicateurs/outils déjà utilisés par les acteurs pour juger de la performance développement durable de leurs approvisionnements,
- Les indicateurs/outils manquants pour juger de la performance développement durable de leurs approvisionnements,
- Les points forts de la filière,
- Les points faibles de la filière.

Il a été délibérément convenu avec le comité de pilotage de proposer un questionnaire ouvert afin d'orienter le moins possible les réponses des acteurs. Cela a par ailleurs permis aux acteurs de développer certains points au fur et à mesure que les idées leurs venaient. Il a également été convenu de ne pas diffuser les comptes-rendus par mesure d'anonymat et afin d'éviter toute auto-censure de la part des personnes interrogées.

Le contenu du questionnaire vierge est disponible en annexe 5.

#### 2.1.2 Résultats de l'enquête

Dans ce paragraphe, une partie des résultats de l'enquête auprès des parties prenantes externes est présentée. L'ensemble des résultats est disponible en annexe 6.

- **Enjeux/indicateurs/outils utilisés par les acteurs du bâtiment**

Les premières questions posées aux entreprises ont concerné les enjeux, indicateurs et outils déjà utilisés par ces mêmes acteurs pour juger de la performance développement durable de leurs approvisionnements. Dans un souci d'uniformisation avec l'ensemble du projet, lors de l'analyse des résultats d'enquête, les réponses des acteurs ont été classées suivant les sous-critères du guide AFAQ 26000. La figure suivante présente, par sous-critère, le nombre d'acteurs ayant cité directement ou indirectement l'enjeu correspondant. Le détail des réponses par typologie d'acteurs est disponible en annexe 6.

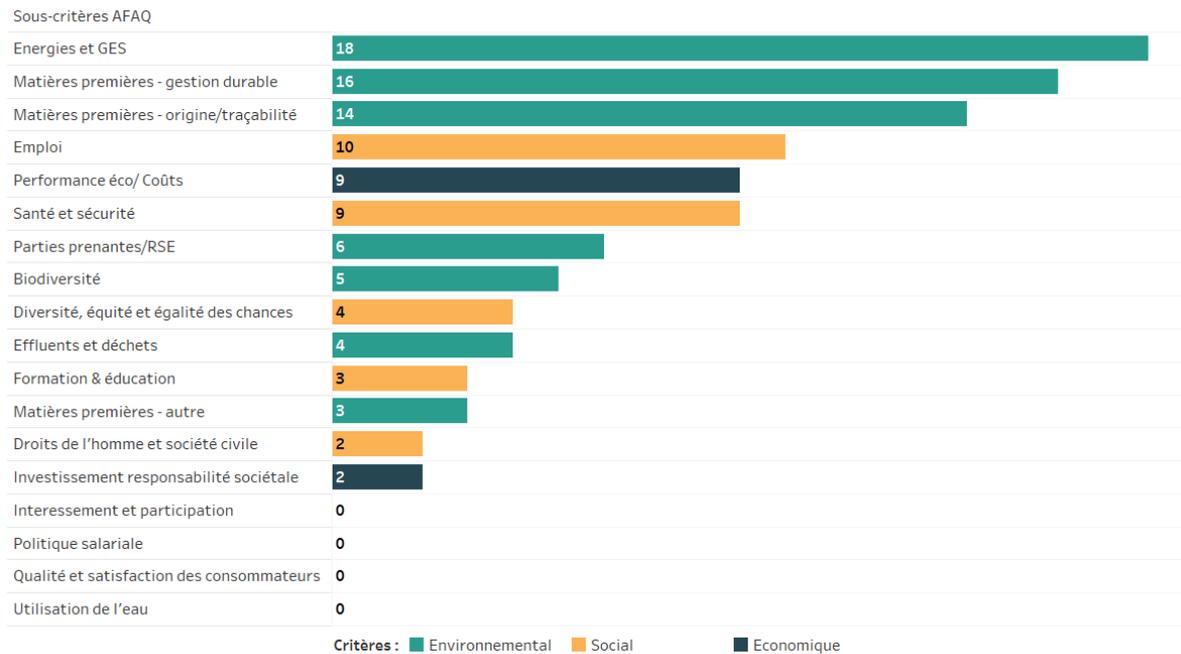


Figure 1 - Synthèse des enjeux développement durable prioritaires selon les acteurs du bâtiment

Le volet environnemental vient en priorité, avec 3 enjeux cités par une majorité d'acteurs : « Energies et GES », « Matières premières – gestion durable » et « Matières premières – origine/traçabilité ».

Le bilan GES associé à la RE2020 apparaît en effet comme un indicateur majeur cité par l'ensemble des parties prenantes. Les autres indicateurs tels que les consommations énergétiques et le stockage de carbone sont cités mais dans une moindre mesure. Toutes les entreprises du BTP n'ont pas cité spontanément ces critères mais réalisent toutes des bilans GES en routine.

La question des matières premières constitue également un enjeu important pour l'ensemble des parties prenantes, notamment via la certification de gestion durable, l'utilisation de bois français et/ou local et, dans une moindre mesure, de bois européen.

Parmi le reste des enjeux environnementaux, l'existence d'une politique RSE au sein des entreprises de la filière est un enjeu majeur pour les entreprises du BTP. La biodiversité et l'économie circulaire sont des enjeux principalement évoqués par les ONG et les pouvoirs publics (détails en annexe 6).

Le volet social est majoritairement représenté par l'enjeu « Emploi », en 4<sup>ème</sup> position, et l'enjeu « Santé et sécurité », en 6<sup>ème</sup> position.

Les emplois en France et en milieu rural apparaissent comme la préoccupation principale de la maîtrise d'œuvre publique et des pouvoirs publics.

La santé humaine est quant à elle citée par l'ensemble des parties prenantes à travers notamment les émissions de COV durant la vie en œuvre, l'impact du traitement du bois et les émissions associées à la combustion. La pénibilité est également citée comme un critère favorable associé à la préfabrication.

Parmi le reste des enjeux sociaux, l'insertion professionnelle et la formation sont des enjeux importants pour les pouvoirs publics, les entreprises du BTP et la maîtrise d'œuvre publique. Les enjeux associés à la société civile (multifonctionnalité de la forêt, valeur culturelle) ne sont cités que par les ONG (détails en annexe 6).

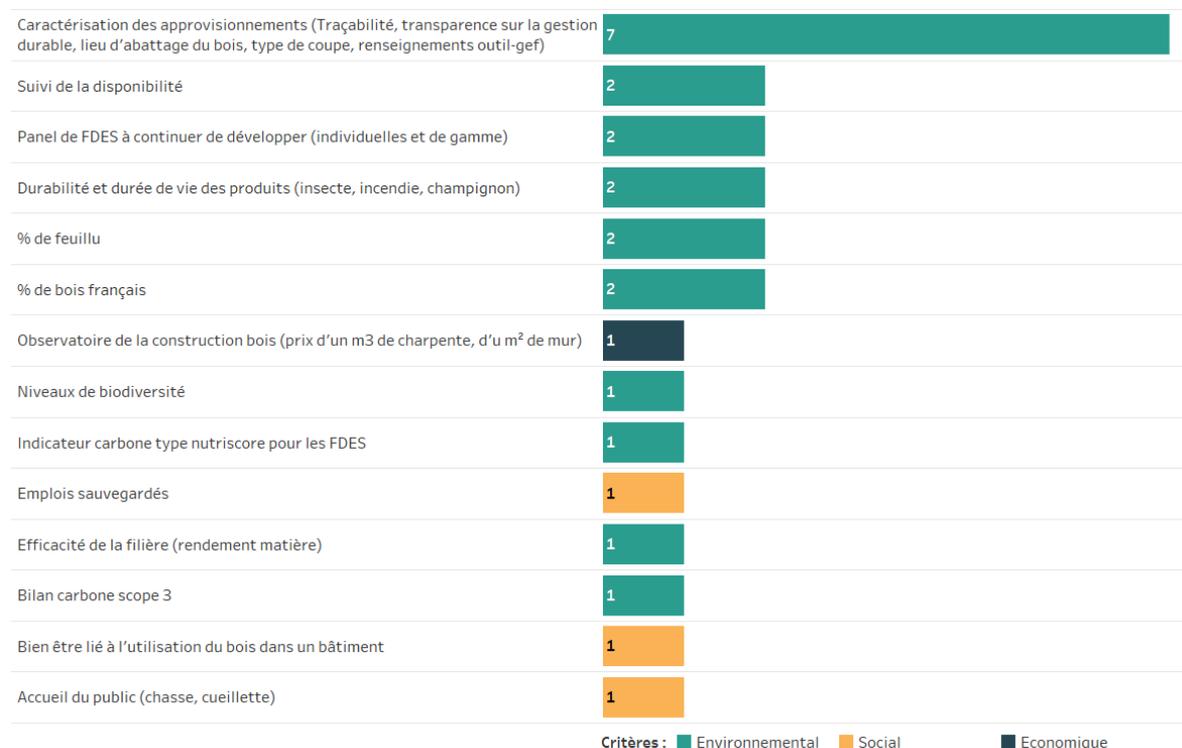
Le volet économique semble moins préoccupant pour les acteurs que les autres volets. On retrouve tout de même de grosses attentes sur l'enjeu de « Performance économique des entreprises » qui vient en 5<sup>ème</sup> position des enjeux les plus cités par les acteurs.

En effet, le coût de la construction en bois et particulièrement en bois français est cité par l'ensemble des parties prenantes directement associées à la construction : entreprises du BTP, BE-Archis, promoteurs privés et maîtrise d'œuvre publique. Un interlocuteur BE-Archi évoque également la question des coûts de maintenance et de remplacement.

Enfin, les ONG évoquent l'ajout dans le coût des externalités associées à l'impact de la gestion forestière et l'importance de la création de valeur locale (détails en annexe 6).

- **Enjeux/indicateurs/outils manquants selon les acteurs du bâtiment**

Après l'énumération des enjeux, indicateurs et outils utilisés par les acteurs du bâtiment, il leur a été demandé quels enjeux, indicateurs et outils manquaient à ce jour pour juger de la performance développement durable des produits de construction. La figure suivante détaille les réponses des acteurs par ordre de priorité, établi selon le nombre de mentions de l'enjeu/indicateur/outil signalé comme manquant.



**Figure 2 - Synthèse des enjeux/indicateurs/outils manquants selon les acteurs du bâtiment pour évaluer la performance développement durable des approvisionnements bois**

La caractérisation des approvisionnements constitue le premier manque pour les acteurs. Ces derniers souhaiteraient tout particulièrement davantage de transparence sur l'origine des bois (pays/massif voire parcelle), les fournisseurs et la gestion des forêts (type de coupe, peuplement etc.).

Les acteurs institutionnels demandent davantage d'indicateurs généraux tels que la part de bois français ou de bois feuillu dans la construction, afin de mieux caractériser la filière française. Un ou des indicateurs de suivi de la disponibilité en bois seraient également appréciés, et tout particulièrement au niveau local.

Les acteurs privés demandent quant à eux à conserver la dynamique actuelle relative à la réalisation des FDES collectives et augmenter le nombre de FDES individuelles. Une partie des acteurs souhaiterait un ou des indicateur(s) de durabilité des produits qui soi(en)t simple(s) de compréhension pour rassurer les acteurs quant à l'usage du bois en construction.

- **Points forts et axes d'amélioration de la filière bois**

Les acteurs du bâtiment ont également été invités à lister les points forts ainsi que les axes d'améliorations de la filière bois selon leur vision.

La figure suivante présente une synthèse des différents points forts relevés par les acteurs du bâtiment. Le détail des réponses par typologie d'acteurs est disponible en annexe 6.

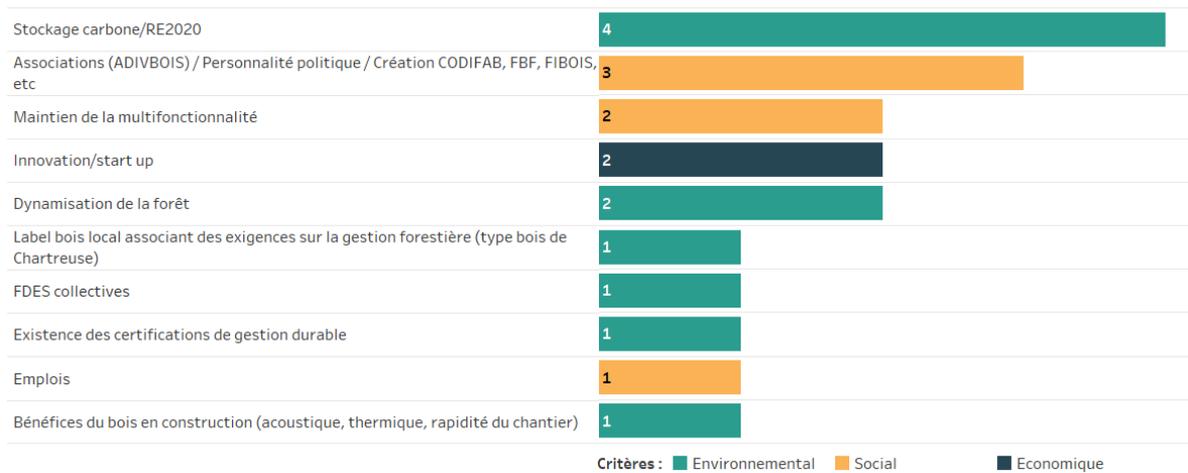


Figure 3 – Synthèse des points forts de la filière bois selon les acteurs du bâtiment

La nature même du matériau bois en tant que matière d'œuvre de la filière constitue l'atout principal de cette dernière selon les acteurs. Ce constat s'est d'autant plus accentué avec l'arrivée de la nouvelle réglementation environnementale RE2020 qui favorise le bois dans la construction.

Les répondants ont ensuite relevé comme seconde force l'organisation de la filière, qui s'est fortement améliorée au cours de ces dernières années. Plusieurs organisations ont vu le jour et aident à accompagner le développement de la filière.

La multifonctionnalité de la forêt en tant de fournisseur de services environnementaux et sociaux a été soulignée par les ONG. La dynamisation de la forêt par la filière est saluée par les promoteurs privés et la maîtrise d'œuvre publique. Au même niveau d'importance, les répondants ont insisté sur la nécessité de soutenir les solutions innovantes développées par des start-ups de plus en plus nombreuses au sein de la filière.

La figure suivante présente une synthèse des différents axes d'amélioration de la filière bois relevés par les acteurs du bâtiment. Le détail des réponses par typologie d'acteurs est disponible en annexe 6.



Figure 4 - Synthèse des axes d'amélioration de la filière bois selon les acteurs du bâtiment

La communication constitue sans nul doute le principal axe d'amélioration de la filière. La sensibilisation, notamment auprès du public, apparaît essentielle aux yeux des répondants.

Le défaut de traçabilité et le manque de diversité des essences dans l'offre de bois arrivent en seconde position ex æquo.

Enfin, les autres principaux points faibles évoqués par les répondants concernent les sujets suivants :

- Le manque de connaissances relatives à l'utilisation du bois en construction face à des matériaux tels que le béton ou l'acier.
- Le trop faible voire mauvais emploi de la ressource feuillue.
- L'inquiétude des acteurs vis-à-vis de la disponibilité en bois et la réponse à la demande, notamment au niveau local.
- La méfiance grandissante à l'égard des labels de gestion durable et de leurs méthodes de contrôle.
- La délocalisation des approvisionnements en bois alors que la France dispose d'importantes ressources.

## 2.2 Enquête auprès des entreprises de la filière Forêt – Bois construction

La deuxième partie de cette tâche a consisté en une enquête auprès des parties prenantes internes à la filière.

L'objectif de ce questionnaire était double :

- Identifier le niveau d'importance accordé par les entreprises à une variété d'enjeux liés au développement durable,
- Recenser des indicateurs clés, réalistes et accessibles, afin d'établir une feuille de route à destination de la filière et de ses entreprises permettant la promotion de leur performance développement durable.

Le deuxième objectif ci-dessus concernant davantage la tâche finale, les réponses des entreprises sur ce point ne seront pas traitées dans cette section, mais dans le chapitre 4.

### 2.2.1 Déroulement de l'enquête

Trois secteurs cibles de la filière bois-construction ont été identifiés :

- Sylviculture et exploitation forestière,
- Première transformation,
- Seconde transformation.

Afin de recueillir un maximum de réponses, cette seconde enquête a été réalisée au travers d'un questionnaire en ligne envoyé par mail aux entreprises des secteurs cités ci-dessus et connus de FCBA, soit 3 244 cibles. A l'issue des deux semaines dont disposaient les personnes contactées pour répondre, 54 réponses ont été reçues.

Le contenu du questionnaire vierge est disponible en annexe 7.

### 2.2.2 Profil des répondants

Afin d'établir le profil des répondants, les premières questions de l'enquête visaient à connaître le secteur et le nombre de salariés de chaque entreprise. Les graphiques suivants présentent les résultats obtenus.

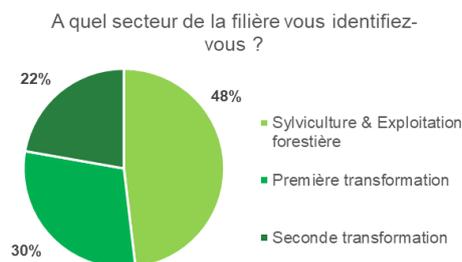


Figure 5 – Répartition des répondants par secteur de la filière

Le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière se révèle être le plus représenté, avec une participation de 26 répondants sur 54. Vient ensuite le secteur de la première transformation avec 16 répondants sur 54, puis celui de la seconde transformation avec 12 répondants sur 54.

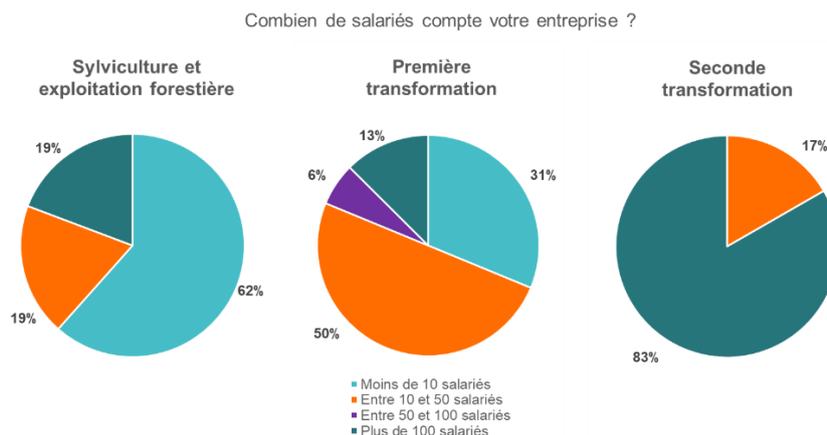


Figure 6 - Répartition des répondants par effectifs

En termes de taille d'entreprises, il apparaît que les entreprises sylvicoles et exploitantes correspondent pour une majorité à de très petites entreprises regroupant moins de 10 salariés. A l'inverse, le secteur de la seconde transformation est quant à lui presque entièrement représenté par des entreprises de plus de 100 salariés. Enfin, le secteur de la première transformation se voit représenté par une plus grande diversité de tailles d'entreprises, dont la majorité d'entre elles affiche tout de même moins de 50 salariés.

### 2.2.3 Résultats de l'enquête

Dans le cadre de cette tâche, il a été demandé aux répondants de donner un niveau d'importance accordé à chacun des enjeux du guide AFAQ par les entreprises. Ainsi, à la question « Quel niveau d'importance est accordé aux critères environnementaux/sociaux/économiques suivants au sein de mon entreprise ? », les choix possibles étaient les suivants :

- Fort,
- Moyen,
- Faible,
- Nul,
- Non concerné.

Sélectionner « Fort » signifie que l'entreprise concernée accorde une très grande importance au critère en question, tandis que sélectionner « Nul » signifie que l'entreprise n'accorde aucune importance au critère.

A l'issue de la collecte, les réponses obtenues étaient ainsi exprimées en nombre de réponses, par enjeu et par secteur. A partir de ces résultats, du fait de la forte représentation du secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière observée lors des analyses préliminaires, il a été convenu d'accorder un poids similaire à chaque secteur pour la suite des analyses au niveau filière, tous secteurs confondus. Pour un même enjeu, la répartition des réponses a donc dans un premier temps été rapportée par secteur en pourcentage de réponses associé à chaque niveau d'importance accordé. A partir de ces répartitions, pour un même niveau d'importance, les parts de chaque secteur ont été moyennées afin d'obtenir une part globale à l'échelle de la filière.

**Exemple :**

Pour l'enjeu « Energies et gaz à effet de serre (GES) », le niveau d'importance « Fort » a été sélectionné par :

- 10 répondants sur un total de 26 appartenant au secteur de la sylviculture et exploitation forestière, soit 38% du secteur,
- 4 répondants sur un total de 16 appartenant au secteur de la première transformation, soit 25% du secteur,
- 7 répondants sur un total de 12 appartenant au secteur de la seconde transformation, soit 58% du secteur.

- **Volet environnemental**

Le graphique suivant présente la répartition des réponses obtenues à l'échelle de la filière et relatives au niveau d'importance accordé aux enjeux environnementaux au sein des entreprises.

Les résultats par secteur sont disponibles en annexe 8.

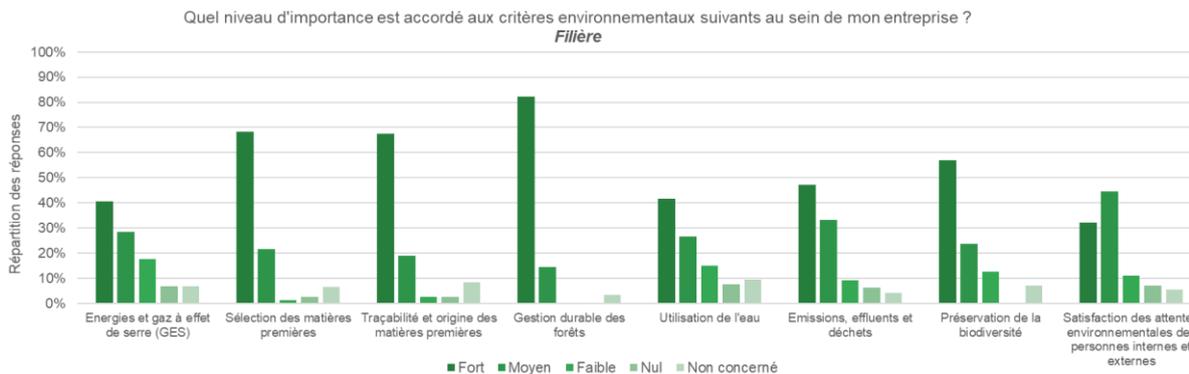


Figure 7 – Niveau d'importance accordé aux critères environnementaux par les entreprises de la filière

Les enjeux « Sélection des matières premières », « Traçabilité et origine des matières premières », « Gestion durable des forêts » et « Préservation de la biodiversité » sont considérés comme « forts » par une majorité d'entreprises (part de réponses supérieure à 50%).

Tous les enjeux (exprimés dans ces sous-critères AFAQ 26000), sont considérés comme « forts » ou « moyens » par une majorité d'entreprises (part cumulée de réponses « Fort » et « Moyen » supérieure à 50%).

A l'analyse des résultats par secteur, de manière générale les points de vue sont cohérents entre eux (pas de grande spécificité d'un secteur par rapport aux autres), mais les priorités sont variables.

Le secteur de la sylviculture et l'exploitation forestière priorise les enjeux « Gestion durable » et « Préservation de la biodiversité ». Celui de la première transformation accorde une importance plus forte aux enjeux « Sélection des matières premières », « Traçabilité et origine des matières premières » et « Gestion durable ». Enfin, la seconde transformation présente sensiblement les mêmes priorités que la première transformation, auxquelles il faut ajouter l'enjeu « Energie et gaz à effet de serre (GES) » auquel une plus grande importance est donnée que les autres secteurs.

• **Volet social**

Le graphique suivant présente la répartition des réponses obtenues à l'échelle de la filière et relatives au niveau d'importance accordé aux enjeux sociaux au sein des entreprises.

Les résultats par secteur sont disponibles en annexe 8.

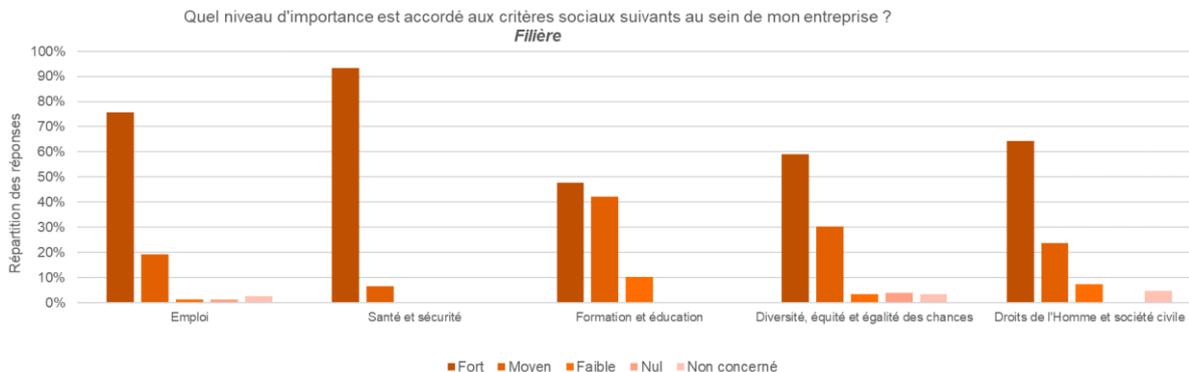


Figure 8 – Niveau d'importance accordé aux critères sociaux par les entreprises de la filière

L'enjeu « Santé et sécurité » a été jugé d'importance forte par le plus grand nombre de répondants de toute l'enquête (tous enjeux confondus).

Les enjeux « Emploi », « Santé et sécurité », « Diversité, équité et égalité des chances » et « Droits de l'homme et société civile » sont considérés comme « forts » par une majorité d'entreprises.

Tous les enjeux sont considérés comme « forts » ou « moyens » par une majorité d'entreprises,

De manière générale les points de vue des différents secteurs sont cohérents entre eux, sauf pour « Formation et éducation », légèrement moins prioritaire pour les répondants de la première transformation, qui sont à l'inverse unanimes pour juger l'enjeu « Santé et sécurité » comme « fort ».

• **Volet économique**

Le graphique suivant présente la répartition des réponses obtenues à l'échelle de la filière et relatives au niveau d'importance accordé aux enjeux économiques au sein des entreprises.

Les résultats par secteur sont disponibles en annexe 8.

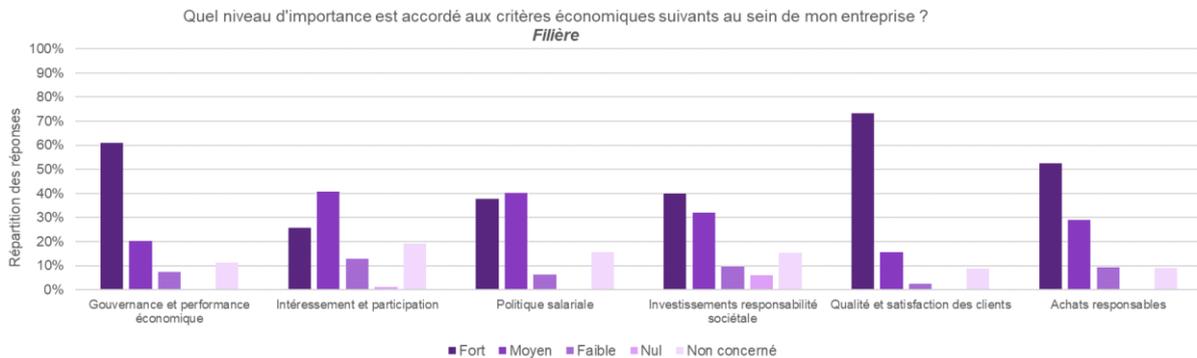


Figure 9 – Niveau d'importance accordé aux critères environnementaux par les entreprises de la filière

Les enjeux « Gouvernance et performance économique », « Qualité et satisfaction des clients » et « Achats responsables » sont considérés comme « forts » par une majorité d'entreprises.

Tous les enjeux sont considérés comme « forts » ou « moyens » par une majorité d'entreprises,

Les points de vue des différents secteurs sont cohérents pour les enjeux « Gouvernance et performance économique » et « Qualité et satisfaction des clients » et « Achats responsables » ; sur les autres sujets, il n'y a pas de cohérence de priorité entre les trois secteurs. L'enjeu « Politique salariale » est ainsi jugé en majorité « fort » par la première transformation, tandis que la sylviculture et l'exploitation forestière se sentent en majorité « non concernées » ou que la seconde transformation le juge « moyen ».

Par ailleurs, le nombre plus important de réponses « non concerné » est probablement corrélé au nombre de TPE ayant répondu (notamment sur les questions relatives aux salariés).

## 2.3 Croisement des enquêtes et matrice de matérialité

Afin d'identifier les enjeux prioritaires en matière de développement durable, un croisement des visions des parties prenantes a été réalisé. Pour se faire, les réponses des répondants ont en premier lieu été synthétisées.

La première enquête, réalisée auprès des parties prenantes externes, par son format, avait laissé une grande liberté d'expression aux répondants. La synthèse de ces enquêtes a toutefois permis un rapprochement entre les préoccupations des répondants et les sous-critères du guide AFAQ présentés en partie 1.1. En effet, il a été observé que nombre de ces préoccupations sont communes entre les acteurs ; la fréquence de mentions de celles-ci a permis de les hiérarchiser par ordre d'importance.

La seconde enquête, réalisée auprès des parties prenantes internes, a quant à elle directement interrogé les entreprises sur l'importance qu'elles accordaient à chacun des sous-critères de l'AFAQ, ce qui a permis d'identifier rapidement les enjeux considérés prioritaires dans la filière.

Les résultats de ces deux enquêtes ont ensuite été croisés à l'aide d'une matrice de matérialité. Cet outil stratégique visuel, très utilisé dans les démarches RSE, permet de hiérarchiser un groupe d'enjeux pour en faire ressortir les plus prioritaires pour une entreprise. Il oppose généralement deux visions : celle des collaborateurs internes et celle des acteurs externes à l'entreprise (clients, partenaires, fournisseurs, etc.). Les enjeux sont classés en 3 catégories, décrites ci-après :

- Enjeux à surveiller : le niveau d'importance accordé à ces enjeux ne suit pas la même tendance entre les acteurs internes et externes. L'aspect stratégique lié à ces derniers est moindre, mais il convient toutefois de ne pas les laisser de côté.
- Enjeux importants : ces enjeux attirent davantage l'attention des acteurs, avec une préoccupation plus importante pour une partie des acteurs (internes ou externes). Ces enjeux doivent être d'ores et déjà considérés et traités afin de ne pas prendre de retard dans sa performance développement durable.
- Enjeux clés et stratégiques : la préoccupation pour ces enjeux est commune aux deux catégories d'acteurs. Ce sont les enjeux prioritaires à traiter par l'entreprise afin de répondre aux exigences de ses parties prenantes internes et externes.

A partir des réponses issues des deux enquêtes, une double notation allant de 0 à 4 a été attribuée à chacun des enjeux. Une notation correspond à la vision externe, tandis que l'autre correspond à la vision interne.

La matrice de matérialité obtenue à partir des réponses des acteurs interrogés est disponible ci-après.

**Les enjeux clés et stratégiques** sont au nombre de 6, avec une nouvelle fois une couverture des 3 piliers du développement durable.

Trois sous-critères appartiennent au pilier environnemental :

- « *Energies et gaz à effet de serre* » ressort comme le plus important pour les parties prenantes externes, de plus en plus demandeuses de bilans carbone et de FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire).
- Le sous-critère « *Traçabilité et origine des matières premières* » apparaît également comme un enjeu stratégique pour les deux parties, avec, d'une part des clients et partenaires exigeant davantage de transparence vis-à-vis des produits qu'ils achètent, et, d'autre part des entreprises qui ont conscience de ces exigences et mettent un point d'honneur à y répondre.
- Propre à la filière forêt-bois, le dernier sous-critère, identifié comme le plus stratégique par les entreprises, est la « *Gestion durable des forêts* ». Depuis un certain temps, la gestion forestière constitue un sujet de préoccupation pour une partie de l'opinion publique, qui en a une image plutôt négative et semble nécessiter davantage de communication de la part de la filière. Ce constat s'est confirmé lors des entretiens avec les parties prenantes externes et n'est pas non plus une découverte pour les parties prenantes internes qui y travaillent déjà depuis de nombreuses années.

Le pilier économique est représenté par le sous-critère « *Gouvernance et performance économique* » ; intimement lié au coût des produits, la performance économique des entreprises de la filière est une préoccupation importante pour les parties prenantes externes, expliquant la position de ce sous-critère dans la matrice.

Le pilier social est couvert par les sous-critères « *Emploi* » et « *Santé et sécurité* » ; partagés par toutes et tous, et il n'est pas rare de les retrouver parmi les enjeux prioritaires lors de l'élaboration d'une démarche RSE. A noter que de tous les sous-critères, celui de la santé et sécurité au travail a été plébiscité par les parties prenantes internes comme le plus important, démontrant un intérêt fort de la filière pour ce sujet.

**Les enjeux importants** sont au nombre de 8 et les 3 piliers du développement durable sont concernés :

- Enjeux environnement : « *Sélection des matières premières* », « *Préservation de la biodiversité* », « *Emissions effluents et déchets* », « *Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes* » ;
- Enjeux sociaux : « *Diversité, équité et égalité des chances* », « *Formation et éducation* », « *Droits de l'homme et société civile* » ;
- Enjeu économique : « *Investissements responsabilité sociétale* ».

Si le niveau d'importance est globalement le même pour les parties prenantes externes, on observe que les enjeux sociaux sont les plus prioritaires pour les parties prenantes internes, suivis des enjeux environnementaux puis d'un enjeu économique.

**Les enjeux à surveiller**, d'importance modérée, sont au nombre de 5 : « *Qualité et satisfaction des clients* », « *Achats responsables* », « *Politique salariale* », « *Intéressement et participation* » « *Utilisation de l'eau* ». Majoritairement économiques, ces enjeux sont d'avantage mis en avant par les entreprises et moins les parties prenantes externes, ce qui explique leur position dans la matrice.

Il faut cependant souligner une limite de la méthode choisie qui explique au moins en partie cette différence : les parties prenantes externes (acteurs du bâtiment) ont été interrogées sur la base de questions ouvertes sur les enjeux de la filière bois construction, alors que les parties internes (entreprises filière) l'ont été sur la base d'une liste d'enjeux. Ainsi, cette analyse permet de conclure que les enjeux classés « à surveiller » sont des enjeux qui n'ont pas été spontanément cités par les parties prenantes externes.

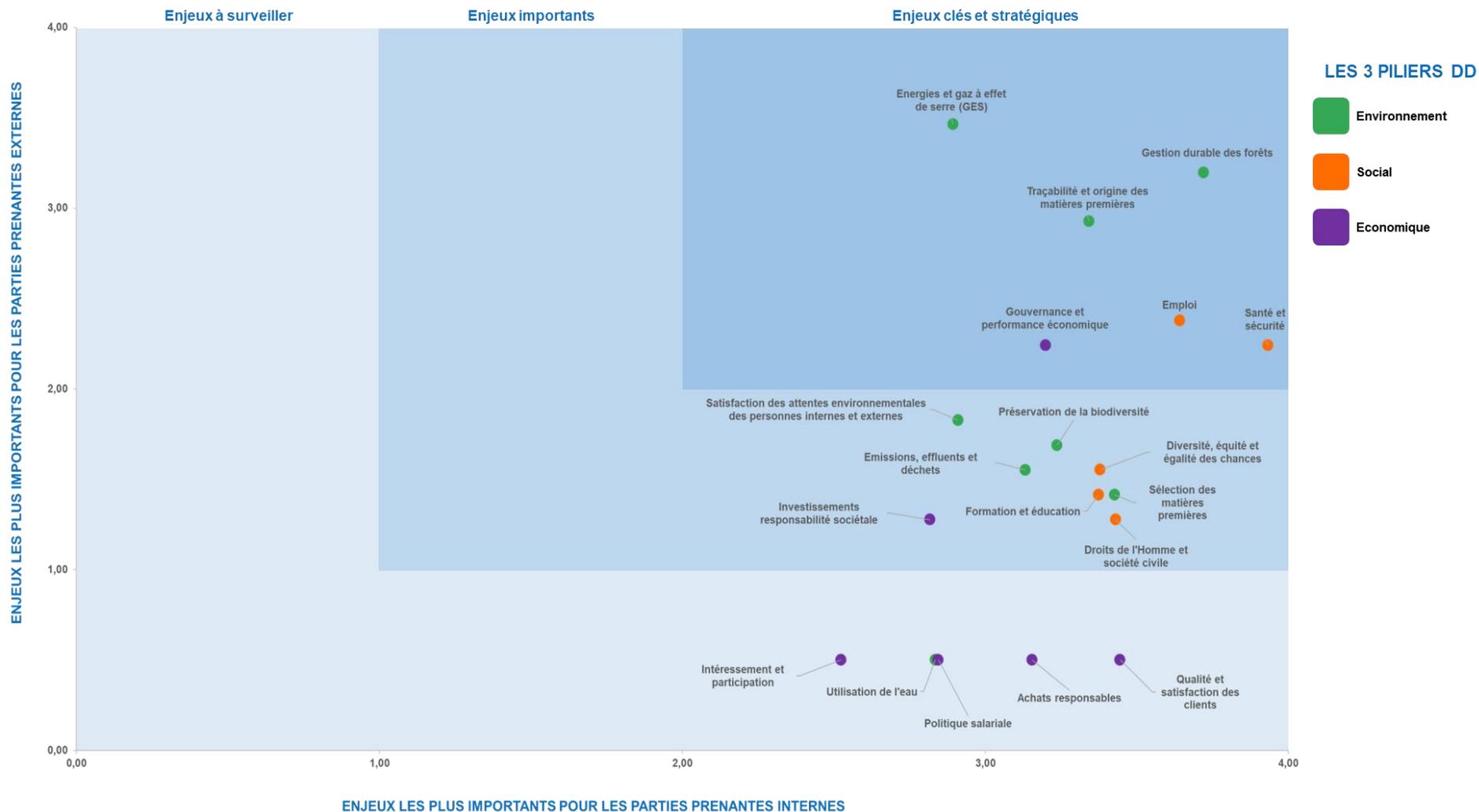


Figure 10 - Matrice de matérialité obtenue par le croisement des visions externe et interne à la filière bois construction

### 3 Analyse des pratiques des autres filières et autres pays (Tâche 2)

L'objectif de cette tâche était d'étudier les stratégies de développement durable de différents acteurs du secteur de la construction par l'étude de rapports RSE et de tableaux d'indicateurs de performance extra-financière. Les filières parcourues ont été les suivantes : ciment, acier, aluminium, terre cuite, verre et produits du bois. En complément des différents paragraphes ci-après, des tableaux de synthèse regroupant les principaux indicateurs de performance, toutes filières confondues et propres à la filière bois, ont été réalisés et sont disponibles en annexe 9.

Les entreprises étudiées dans le cadre de cette étude sont listées dans le tableau suivant.

Tableau 1 - Entreprises étudiées dans le cadre de cette étude et chiffres clés

Filières	Entreprise	Nombre de salariés	Chiffre d'affaire
Ciment	Lafarge (Groupe Holcim)	60 422 (2022)	30 milliards d'euros (2022)
Acier	ArcelorMittal	154 352 (2022)	79,84 milliards d'euros (2022)
Aluminium	Constellium	12 955 (2022)	8,1 milliards d'euros (2022)
Terre cuite	Wienerberger	19 078 (2022)	4,9 milliards d'euros (2022)
Verre	Saint Gobain	167 665 (2022)	51,2 milliards d'euros (2022)
Bois	Stora Enso	21 790 (2022)	11,7 milliards d'euros (2022)
	SCA	3 313 (2022)	1,8 milliard d'euros (2022)
	Egger	10 800 (2022)	4,23 milliards d'euros (2022)
	Moelven	3 360 (2021)	250 millions d'euros (2021)

#### 3.1 Observations générales et points communs toutes filières confondues

Malgré la grande diversité de ces secteurs, plusieurs points communs ont été relevés. L'ensemble des rapports d'entreprises parcourus ont été rédigés selon le standard GRI (Global Reporting Initiative)<sup>1</sup>, qui met à disposition les exigences et lignes directrices à considérer lors de la rédaction d'un rapport annuel en développement durable. Ce standard apparaît comme une référence dans toute stratégie RSE. En complément, une grande majorité des entreprises étudiées met en avant une prise en compte des objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU<sup>2</sup>. Cela se traduit par une mise en relation des objectifs fixés par les entreprises ou bien de leurs indicateurs de performance avec un ou plusieurs ODD. Les axes de stratégie des acteurs s'orientent autour de plusieurs grands thèmes, à savoir : le climat, l'énergie, les déchets mais aussi les personnes et notamment leur santé et sécurité au travail.

Parmi les indicateurs de performance les plus souvent mis en avant, nous retrouvons notamment :

- Emissions de dioxyde de carbone,
- Consommations d'énergie,
- Quantités de déchets produits,
- Effectifs employés et détails par sexe, contrat, âge, etc.,
- Accidents de travail et détail par gravité,
- Heures de formation des employés .

Le thème de l'économie circulaire est également de plus en plus considéré par les acteurs. Ces derniers se fixent des objectifs à plus ou moins long terme, voire sont déjà en mesure de fournir des indicateurs chiffrés tels que des quantités de résidus de production valorisés ou encore des pourcentages de recyclabilité des produits fabriqués.

#### 3.2 Stratégies RSE des acteurs de la construction hors filière bois

##### 3.2.1 Entreprises

Plus spécifiquement, chaque acteur présente également des objectifs et outils qui lui sont propres.

Dans le secteur du béton, Lafarge mise sur l'écologie industrielle :

- utilisation d'eau recyclée,
- utilisation de produits béton en fin de vie comme granulats,
- utilisation de laitiers pour faire du béton bas carbone,
- valorisation énergétique de déchets industriels et ou déchets dangereux.

<sup>1</sup> Standards à retrouver sur le site de GRI : <https://www.globalreporting.org/standards/>

<sup>2</sup> Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU : <https://sdgs.un.org/fr/goals>

L'entreprise vise à doter chacune de ses cimenteries d'un système de management environnemental basé sur la norme ISO 14001 dans les prochaines années. Le déploiement de la charte RSE de l'UNICEM<sup>3</sup> sur l'ensemble des activités du groupe constitue un objectif à court terme et l'entreprise est engagée dans le programme Act4Nature<sup>4</sup> œuvrant en faveur de la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité.

Pour la filière acier, la stratégie de ArcelorMittal a été étudiée. Celle-ci est découpée en 5 grands thèmes d'action et en 10 enjeux de développement durable. Les indicateurs de performance associés sont très nombreux et clairement présentés, contrairement aux objectifs stratégiques du groupe qui sont moins explicites. Néanmoins, nous retenons par exemple que chacun des principaux sites de production doit à présent fournir un plan de management environnemental sur 5 ans ou encore que le groupe a entamé une démarche de certification de ses sites par le standard ResponsibleSteelTM<sup>5</sup> (membre fondateur).

L'entreprise Constelium a été choisie pour la filière aluminium. Le groupe recense plusieurs récompenses d'organismes de notation (EcoVadis<sup>6</sup>, MSCI ESG Ratings<sup>7</sup>, Carbon Disclosure Project<sup>8</sup>). Le recyclage des canettes de boisson constitue un objectif important pour le groupe qui souhaite atteindre un taux de recyclage de 80% en Europe. Enfin, Constelium est un membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative<sup>9</sup>, organisme de normalisation et certification de la chaîne de valeur de l'aluminium. 4 sites de production sont aujourd'hui entièrement certifiés.

Le secteur suivant, représenté par Wienerberger, est celui de la terre cuite. D'après les rapports d'activité, l'entreprise se fixe très régulièrement de nouveaux objectifs. Pour la période 2015/2020, une feuille de route avait été rédigée afin d'encourager une progression sur différents enjeux tels que l'approvisionnement, la production ou encore les produits eux-mêmes. La plupart des objectifs ont été atteints. Un nouveau programme avec de nouveaux objectifs a été lancé jusqu'en 2023. La biodiversité fait partie des enjeux principaux de ce programme qui propose des plans d'action visant à optimiser l'utilisation des terres, limiter la perte de biodiversité et contribuer à la réhabilitation d'écosystèmes.

Le groupe Saint-Gobain est le dernier présenté dans cette étude, hors filière bois. La stratégie DD de l'entreprise semble parfaitement rodée et couvre un grand nombre de sujets. Le groupe est engagé dans de nombreuses démarches dont récemment Act4Nature ou le pacte du Global Compact (ONU) « Business ambition for 1.5°C », qui l'engage à atteindre zéro émissions nettes de carbone d'ici à 2050<sup>10</sup>. Plusieurs récompenses sont également présentées sur le site internet de Saint-Gobain attestant de l'engagement du groupe en termes de RSE depuis de nombreuses années<sup>11</sup>.

### 3.2.2 Organisations et associations représentatives

Afin de compléter le panorama de stratégies développement durable d'entreprises présenté précédemment, nous nous sommes également intéressés aux organisations et associations d'industries.

L'association GCCA<sup>12</sup> (Global Cement and Concrete Association) représente un grand nombre d'acteurs de l'industrie du béton et ciment. Celle-ci a été créée en 2018 suite au souhait de l'industrie de participer aux échanges mondiaux en termes de développement durable (COP24, COP25). Lafarge Holcim fait partie des membres de l'association.

Depuis sa création, GCCA fournit à ses membres des lignes directrices incluant plusieurs indicateurs de performance clés (KPIs) leur permettant de mesurer et communiquer leur performance développement durable. Des guides ont ainsi été rédigés, ils fournissent une méthodologie pour contrôler et rendre compte de la performance DD. Les grands enjeux couverts par ces lignes directrices concernent les émissions de CO2 et autres particules et substances, la sécurité des travailleurs, l'eau, la valorisation matière et énergétique ainsi que la biodiversité.

Le secteur de l'acier est quant à lui largement représenté au niveau mondial par l'association Worldsteel<sup>13</sup>. L'organisation propose elle aussi une méthodologie de reporting illustrée d'indicateurs de performance suivant les grands volets RSE ; environnement, social, économique. Pour chacun de ces indicateurs, il est possible de connaître la performance du secteur à l'échelle mondiale. La liste est toutefois assez courte puisqu'elle ne contient que 8 indicateurs. A titre d'information, en 2021, 94 entreprises et associations ont contribué à la collecte de données.

<sup>3</sup> Charte RSE : découvrez le guide méthodologique pour aider les TPE et PME | UNICEM

<sup>4</sup> <http://www.act4nature.com/>

<sup>5</sup> ResponsibleSteel est un organisme de normalisation et certification de l'acier. (<https://www.responsiblesteel.org/>)

<sup>6</sup> EcoVadis propose un service d'évaluation complet de la Responsabilité sociétale des entreprises. Des médailles (bronze, argent, or) sont attribuées en fonction des scores obtenus par les entreprises. (<https://ecovadis.com/fr/>)

<sup>7</sup> La notation MSCI ESG vise à mesurer la gestion par une entreprise des risques et opportunités financiers relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. (<https://www.msci.com/>)

<sup>8</sup> CDP est un organisme à but non lucratif gérant un système mondial de divulgation environnementale. (<https://www.cdp.net/fr>)

<sup>9</sup> L'aluminium Stewardship Initiative est un organisme de normalisation et certification de l'aluminium. (<https://aluminium-stewardship.org/>)

<sup>10</sup> Le pacte « Business Ambition for 1.5°C » disponible [ici](#).

<sup>11</sup> Les engagements, collaborations et reconnaissances de Saint-Gobain en termes de RSE sont disponibles [ici](#).

<sup>12</sup> <https://gccassociation.org/>

<sup>13</sup> <https://worldsteel.org/>

Enfin, nous pouvons citer également l'association Eurometaux<sup>14</sup> qui représente les intérêts des producteurs et recycleurs de métaux non-ferreux en Europe. Dans le cadre d'une récente étude intitulée « Metals for Clean Energy » (1), l'association a tenté d'évaluer les profils de durabilité des approvisionnements en métaux à l'aide de plusieurs métriques, que l'on peut assimiler à des indicateurs de performance. Ces profils ont été réalisés pour 10 métaux et présentent chacun des données quantifiées pour 14 indicateurs illustrant les performances environnementale, sociale et économique des approvisionnements.

### 3.3 Stratégies RSE des acteurs de la filière bois

Concernant les acteurs de la filière bois, plusieurs indicateurs de performance communs ont été retenus, notamment les volumes de bois utilisés en production ainsi que la part de bois certifié (PEFC et/ou FSC). Lorsque les acteurs ont une activité de gestion forestière, la surface de forêt détenue ou encore les quantités d'arbres plantés chaque année constituent des indicateurs clés. En complément de ces indicateurs quantitatifs, ces entreprises mettent en avant leurs méthodes de management des forêts. La prise en compte de l'état de la biodiversité et la conservation des écosystèmes forestiers font partie des principaux enjeux relevés.

A ce titre, Stora Enso contrôle et mesure la biodiversité dans ses forêts ainsi que l'impact de ses opérations sur celle-ci à l'aide d'une quinzaine d'indicateurs quantitatifs<sup>15</sup>. Ce projet intervient dans le cadre d'un programme pour la biodiversité ayant pour objectif un impact positif sur la biodiversité dans les forêts et plantations du groupe d'ici 2050. L'entreprise est également membre de plusieurs associations forestières à l'échelle locale et globale et s'est engagée dans une collaboration avec les communautés locales pour la gestion de ses forêts. Enfin, Stora Enso contribue à la réhabilitation de forêts à travers la plantation de nouvelles générations d'arbres indigènes présentant une grande variété génétique et des propriétés améliorées (croissance, adaptation au changement climatique, aux maladies...).

Du côté de SCA, les terres forestières du groupe sont classées par statut de conservation selon différents critères (parc naturel, habitat d'espèces en danger, etc). Certaines forêts se voient ainsi mises en jachère afin de promouvoir la biodiversité. En complément de cette mise en jachère, SCA met des mesures supplémentaires en place pour recréer ou étendre des habitats d'espèces menacées (le brûlage dirigé, la création de bois mort ou la restauration de plans d'eau). Ces travaux de protection se basent principalement sur la liste rouge suédoise des espèces en danger. Par ailleurs, SCA affiche une activité importante en production d'énergie, d'une part en biocarburants et d'autre part en éolien.

Les deux autres entreprises étudiées, EGGER et Moelven, ne gèrent à priori pas de forêt en leur nom. Elles contrôlent tout de même la traçabilité des bois utilisés et conservent dans leur stratégie des objectifs d'approvisionnement responsable, sur la base de certifications de gestion durable des forêts.

Sur la question de ses approvisionnements, EGGER vise également la signature de son code de conduite par 95% de ses fournisseurs principaux d'ici 2025. Concernant la production, le groupe EGGER souhaite que 95% de ses produits soient soumis à une déclaration environnementale (EPD) d'ici 2025.

L'entreprise Moelven s'est quant à elle concentrée depuis plusieurs années sur l'impact de sa logistique et des transports. Elle a entrepris plusieurs actions telles que l'optimisation des charges de transport ou le passage aux biocarburants. Concernant son approvisionnement, Moelven affirme que 100% des volumes de bois achetés sont contrôlés conformément aux mesures applicables dans chaque pays d'origine. Une grande majorité des approvisionnements est par ailleurs certifiée FSC et/ou PEFC.

A une échelle plus importante, nous pouvons également citer le projet « Forest Solution Group » lancé par le World Business Council for Sustainable Development<sup>16</sup>. Le FSG consiste en un regroupement d'entreprises liées plus ou moins directement à la gestion forestière. On y retrouve ainsi des fabricants de papier, de granulés, d'emballages mais aussi des gestionnaires d'investissements forestiers. En tant que membres du projet FSG, ces entreprises sont tenues d'adhérer à un ensemble de principes et responsabilités, et déclarent chaque année plusieurs indicateurs de performance. Ces indicateurs permettent notamment d'évaluer les progrès des membres vis-à-vis des objectifs de développement durable et d'une feuille de route associée au secteur forestier (2).

Le dernier rapport de performance publié présentait une trentaine d'indicateurs répartis dans 8 axes de stratégie : foresterie, bioéconomie, circularité, climat, eau, personnes, communautés et approvisionnement.

### 3.4 Analyse comparative inter filières

Plusieurs observations peuvent être relevées au terme de cette analyse comparative.

Sur le volet environnemental, l'ensemble des filières partage un intérêt fort pour les thématiques de changement climatique, de consommation d'énergie, de production de déchets et d'utilisation de l'eau. De manière plus spécifique à la filière bois, les matières premières constituent un point d'attention important, tout comme la

<sup>14</sup> <https://www.eurometaux.eu/>

<sup>15</sup> Le rapport sur les indicateurs de biodiversité de Stora Enso est disponible [ici](#).

<sup>16</sup> <https://www.wbcsd.org/>

préservation de la biodiversité (explicitement mise en avant par les entreprises impliquées sur l'amont et via les certifications de gestion durable des forêts pour les approvisionnements des autres entreprises).

Sur le volet social, les enjeux partagés par l'ensemble des filières sont relatifs à l'emploi, à la diversité, l'équité et l'égalité des chances, à la santé et sécurité et à la formation et éducation. L'enjeu relatif aux droits de l'Homme & à la société civile a été identifié comme spécifique à la filière bois, notamment les entreprises impliquées sur l'amont, qui sont amenées à échanger avec des communautés locales.

Enfin, sur le volet économique, les filières partagent un intérêt commun pour la satisfaction des parties prenantes. La filière bois s'intéresse spécifiquement à la qualité et à la satisfaction de ses clients ainsi qu'à sa performance économique et sa présence sur le marché.

### 3.5 Stratégies nationales de gestion forestière en Europe

En complément de ces stratégies d'entreprises, il peut être intéressant de se pencher sur les stratégies nationales de différents pays européens.

#### 3.5.1 La stratégie allemande

Du côté de l'Allemagne, le pays et ses acteurs de la filière bois vantent depuis plusieurs années déjà la qualité de leur gestion des forêts tout en étant parmi les plus gros producteurs de bois en Europe.

Sur le site internet du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs, il est mentionné que la gestion durable des forêts aurait débuté en Allemagne il y a 300 ans ; toutes les sources affirment que cela fait partie intégrante de la culture du pays. A ce titre, le gouvernement œuvre depuis de nombreuses années maintenant pour la gestion forestière au travers de multiples plans stratégiques. Un plan important a été publié en 2012 par le Ministère (3). Ce plan visait 9 actions prioritaires :

1. Atténuation et adaptation au changement climatique
2. Propriété, travail et revenus
3. Matières premières, utilisation et efficacité
4. Biodiversité et conservation des forêts
5. Sylviculture
6. Chasse
7. Protection des sols et gestion de l'eau
8. Loisirs, santé et tourisme
9. Éducation, relations publiques et recherche

Concernant l'action « Biodiversité et conservation des forêts », celle-ci s'appuie notamment sur plusieurs standards de conservation forestière ancrés dans la loi (Federal Forest Conservation Act & Federal Nature Conservation Act) mais aussi sur la stratégie nationale pour la biodiversité promue par le gouvernement et datant de 2007 (4).

Il est prévu que ce plan soit mis à jour avec pour nouvel horizon l'année 2050.

Enfin, nous avons observé dans nos recherches de nombreuses mentions de la méthode « close-to-nature forestry », qui serait implémentée au sein d'une grande majorité des aires forestières du pays. Celle-ci est présentée dans un récent rapport du gouvernement allemand intitulé « German Forests » (5). Ce concept de gestion des forêts répond aux principes suivants :

- Adhésion aux principes de durabilité liés à l'utilisation du bois et du sol,
- Pas de coupe à blanc sur des surfaces supérieures à 1 ou 2 hectares,
- Pas d'utilisations nuisibles pour le sol, notamment l'épuisement des éléments nutritifs du sol,
- Promotion de la régénération naturelle,
- Pas d'utilisation d'engrais,
- Lutte intégrée contre les parasites et utilisation minimale de produits phytosanitaires,
- Préservation des arbres de biotope présentant des micro habitats multiples et variables,
- Préservation du bois mort.

La bonne image des bois allemands sur le marché français pourrait donc s'expliquer par la mise en avant de la gestion « close-to-nature » par l'Allemagne et ses acteurs de la filière bois.

#### 3.5.2 La stratégie finlandaise

La Finlande possède également une importante stratégie nationale de gestion forestière avec pour horizon temporel l'année 2025 (6). Cette stratégie a été une première fois adoptée par le gouvernement en 2015 puis a été mise à jour en 2019. Celle-ci présente 10 axes stratégiques :

1. Promotion de la digitalisation via un meilleur accès et une facilité d'utilisation des données forestières, naturelles et environnementales

2. Facilitation des interactions et coopérations entre les différents acteurs de la filière bois
3. Utilisation efficace des ressources et management durable de la forêt
4. Gestion de la nature et de la biodiversité dans les forêts commerciales
5. Amélioration de la connaissance sur le stockage de carbone par les forêts et son impact
6. Développement des réseaux routiers et de l'accessibilité des forêts
7. Développement de nouvelles solutions bio-sourcées
8. Promotion du tourisme « nature » et des services de santé et bien-être rendus par la forêt
9. Coopération entre les secteurs de la recherche, du business et de l'éducation afin d'encourager le savoir-faire tout au long de la chaîne de valeur du bois
10. Implémentation d'initiatives reliées aux politiques forestières internationales et européennes

En complément de ces projets stratégiques s'ajoutent 24 indicateurs de performance permettant d'évaluer l'impact des mesures mises en place. Pour chacun de ces indicateurs, une donnée initiale de référence est précisée, remontant à 2013, ainsi qu'un niveau d'avancement intermédiaire datant de 2016/2017. Les objectifs à l'horizon 2025 sont également renseignés par indicateur. Cette stratégie est par ailleurs alignée avec les objectifs de développement durable de l'ONU.

## 4 Faisabilité et praticabilité des enjeux et indicateurs les plus pertinents (Tâche 3)

L'objectif de cette tâche était de déterminer, sur la base des travaux effectués lors des précédentes tâches et d'une enquête auprès des acteurs concernés, les enjeux et indicateurs pertinents et praticables par les entreprises, dans un but de promotion des actions existantes, mais aussi de démarche de progrès en termes de performance développement durable.

### 4.1 Enquête auprès des parties prenantes internes (Indicateurs)

Au travers de l'enquête réalisée auprès des entreprises de la filière, présentée en 2.2, la capacité des entreprises à communiquer des données relatives à près d'une cinquantaine d'indicateurs a également été évaluée. Pour chacun de ces indicateurs, plusieurs choix étaient donnés aux répondants afin de savoir s'ils :

- collectaient déjà ce type de donnée,
- savaient collecter ce type de donnée,
- ne savaient pas collecter ce type de donnée,
- ne souhaitaient pas collecter ce type de donnée,
- ne se sentaient pas concernés par l'indicateur en question.

Entre 1 et 6 indicateurs étaient proposés aux entreprises pour chacun des critères AFAQ. Le choix de ces indicateurs s'est principalement basé sur les travaux de la tâche 2 (Benchmark autres filières et autres pays) . Certaines suggestions d'indicateurs collectées lors des entretiens avec les parties prenantes externes (tâche 1) ont également été prises en compte.

Le contenu du questionnaire d'enquête vierge est disponible en annexe 10.

Du fait du grand nombre d'indicateurs couverts par cette enquête, seuls les résultats relatifs aux indicateurs appartenant aux enjeux clés et stratégiques et aux enjeux importants identifiés en 2.3 sont détaillés dans la suite de cette section. L'ensemble des résultats de l'enquête est disponible en annexe 11.

A l'analyse des réponses de l'enquête, il est apparu que certains indicateurs semblent plus faciles d'accès que d'autres pour les entreprises. Une proposition de classement a ainsi été proposée au comité de pilotage pour regrouper les indicateurs par accessibilité, c'est-à-dire par capacité à renseigner ces indicateurs. Ce classement suit les règles suivantes :

- *Indicateurs faciles à fournir* : demandés et accessibles à une majorité d'entreprises ;
- *Indicateurs intermédiaires* : demandés mais nécessitant une appropriation par les entreprises ;
- *Indicateurs difficiles à fournir* : demandés mais difficiles d'accès pour les entreprises.

#### 4.1.1 Résultats de l'enquête – Enjeux clés et stratégiques

Pour rappel, en partie 2.3, six enjeux clés et stratégiques ont été identifiés à partir du croisement des visions des parties prenantes internes et externes :

- Volet environnemental :
  - o Energies et émissions de gaz à effet de serre ;
  - o Traçabilité et origine des matières premières ;

- Gestion durable des forêts ;
- Volet social :
  - Santé et sécurité ;
  - Emploi ;
- Volet économique :
  - Gouvernance et performance économique.

La suite de cette section présente, par enjeu, le détail des réponses collectées pour chaque indicateur.

#### Energies et émissions de gaz à effet de serre

Pour cet enjeu, 6 indicateurs ont été proposés aux entreprises.

Le premier indicateur, presque incontournable dans toute démarche RSE, est relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre des entreprises. Concernant ce bilan, plus de la moitié des répondants déclarent ne pas savoir comment le réaliser (31 sur 54), tous secteurs confondus. Par ailleurs, la part des acteurs se considérant non concernés par le sujet est relativement basse. Ces deux constats traduisent un intérêt mais surtout un besoin d'accompagnement des entreprises dans la réalisation de ce travail. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs intermédiaires**.

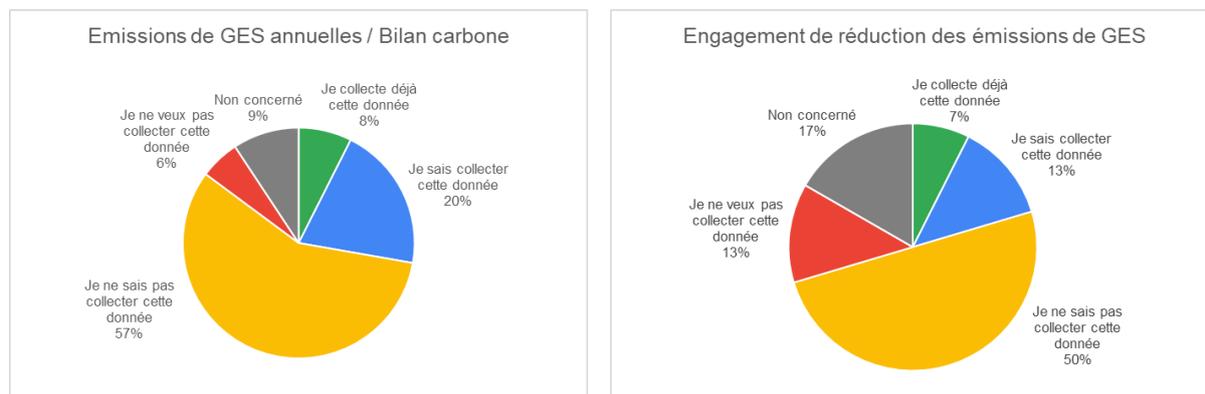
Suivant les mêmes observations que précédemment, la question de l'engagement de réduction de ces émissions, deuxième indicateur de cet enjeu, est dominée par la difficulté de collecter ce type d'information d'autant plus si les entreprises n'ont dès le départ pas connaissance de leur bilan d'émissions de GES. Cet indicateur constitue davantage un indicateur de progrès, qui suppose qu'un bilan carbone ait déjà été effectué antérieurement ; il se classe parmi les **indicateurs difficiles**.

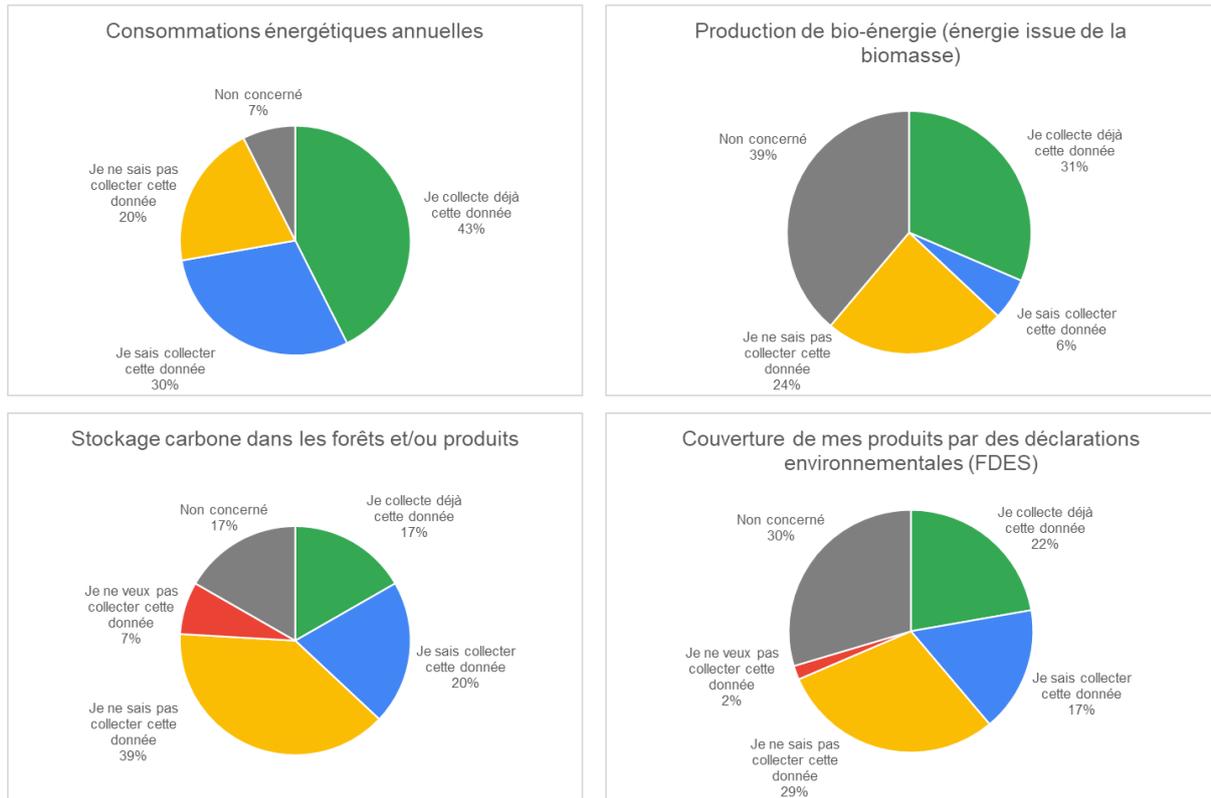
Le bilan des consommations énergétiques annuelles des entreprises constitue le troisième indicateur pour cet enjeu. Les entreprises sont majoritairement en mesure de fournir des données de consommations, voire les collectent d'ores et déjà pour 43% d'entre elles. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.

L'indicateur suivant, relatif à la production de bioénergie, démontre un intérêt moindre des entreprises. En effet, 39% d'entre elles se disent non concernées, ce qui peut sous-entendre que l'entreprise ne dispose d'aucune chaufferie biomasse. 1/3 des entreprises collectent déjà leurs données de production. Enfin, près d'1/4 des répondants ne sait pas collecter ce type de donnée ; dans ce dernier cas, il est probable que les entreprises ne sont pas directement responsables de la valorisation de leurs connexes. Cet indicateur pourrait constituer un sous-indicateur du précédent (Consommations énergétiques annuelles), il se classe comme **indicateur intermédiaire**.

Indicateur propre à la filière, la question du stockage carbone dans les forêts et/ou produits semble constituer un enjeu important pour une majorité. Cependant, plus de la moitié ne sait pas comment collecter cette donnée, suivant le même constat que pour la question du bilan carbone. Un accompagnement des acteurs apparaît une nouvelle fois nécessaire pour répondre à cet indicateur, qui se classe parmi les **indicateurs intermédiaires**.

Dernier indicateur proposé, la couverture des produits par des déclarations environnementales divise les répondants, dont près des 2/3 ne se sentent pas concernés par ce sujet (75% d'entre eux sont sylviculteurs et/ou exploitants forestiers) ou ne savent pas comment accéder à cette information. Mis à part les entreprises non directement concernées par cet indicateur, celui-ci peut être classé parmi les **indicateurs faciles**.



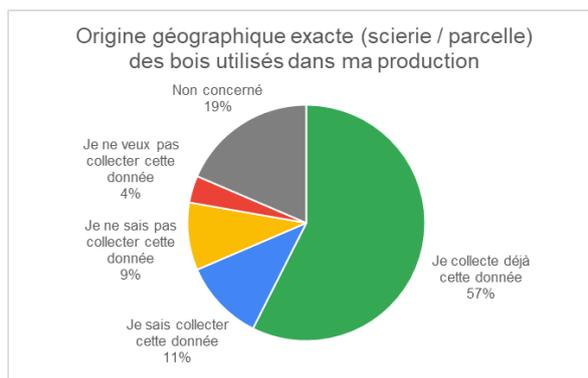
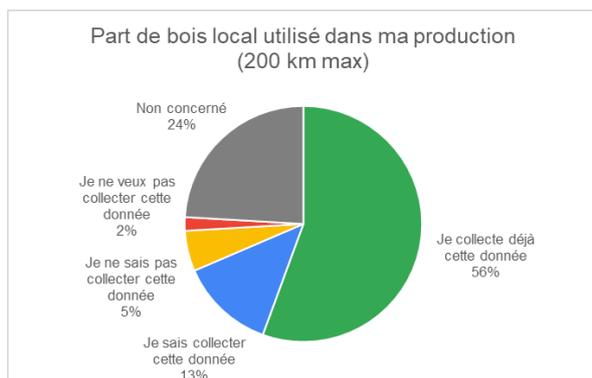
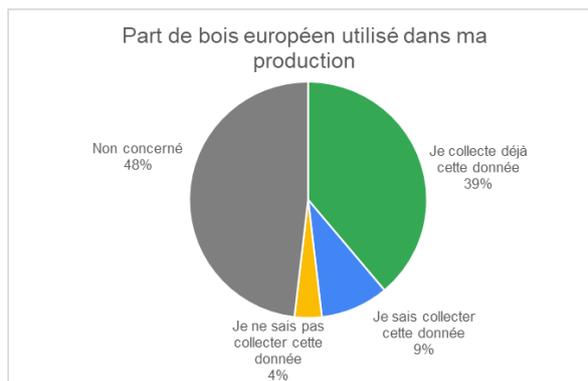
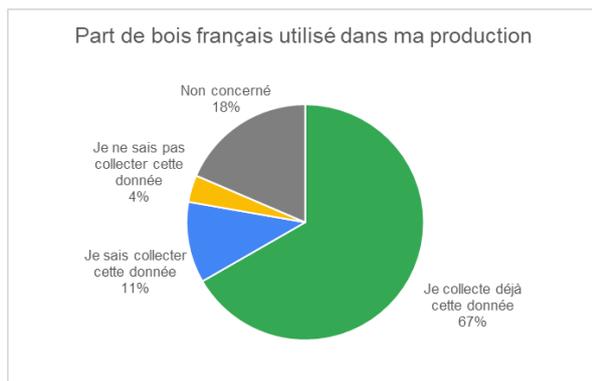


### Traçabilité et origine des matières premières

Préoccupation relevée à plusieurs reprises par les parties prenantes externes, la traçabilité des matières premières constitue un enjeu important pour la filière. 4 indicateurs de performance ont été proposés aux entreprises.

Pour chacun des indicateurs, les réponses, présentées ci-dessous, démontrent une bonne maîtrise de l'enjeu de la traçabilité des matières premières. Les entreprises déclarent, pour plus de la moitié d'entre elles, déjà collecter des données d'origine de leurs approvisionnements, à des niveaux géographique plus ou moins précis. Face à cette part de répondants, un certain nombre d'entreprises se sont tout de même déclarées non concernées par ce sujet ; celles-ci font exclusivement partie du secteur de la sylviculture et exploitation forestière, à l'exception de l'indicateur de « Part de bois européen » auquel plus de la moitié des entreprises de la première transformation ont également répondu « Non concerné ». On peut supposer que ces entreprises s'approvisionnent de manière plus locale qu'à l'échelle européenne, voire que certaines sont directement productrices. Cet indicateur reste praticable et se classe donc comme indicateur facile.

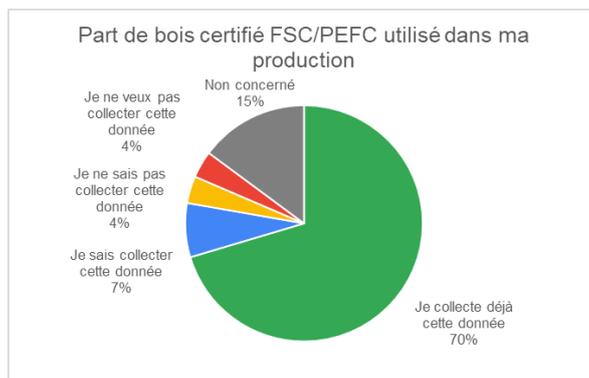
De manière générale, pour cet enjeu de la traçabilité, les entreprises sont largement en mesure de fournir des informations. Une communication transparente sur ces données semblerait suffisante pour rassurer leurs clients et partenaires. Chacun des 4 indicateurs présentés peut être classé parmi les **indicateurs faciles**.



### Gestion durable des forêts

Similairement aux enjeux de traçabilité et d'origine des matières premières, l'enjeu de gestion durable des forêts s'illustre surtout par les certifications FSC/PEFC.

Pour près de 80% des répondants, l'information relative à la part de bois certifiés est déjà collectée ou peut être facilement collectée. 15% des répondants se déclarent non concernés par le sujet ; la totalité d'entre eux appartient au secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.



### Santé et sécurité

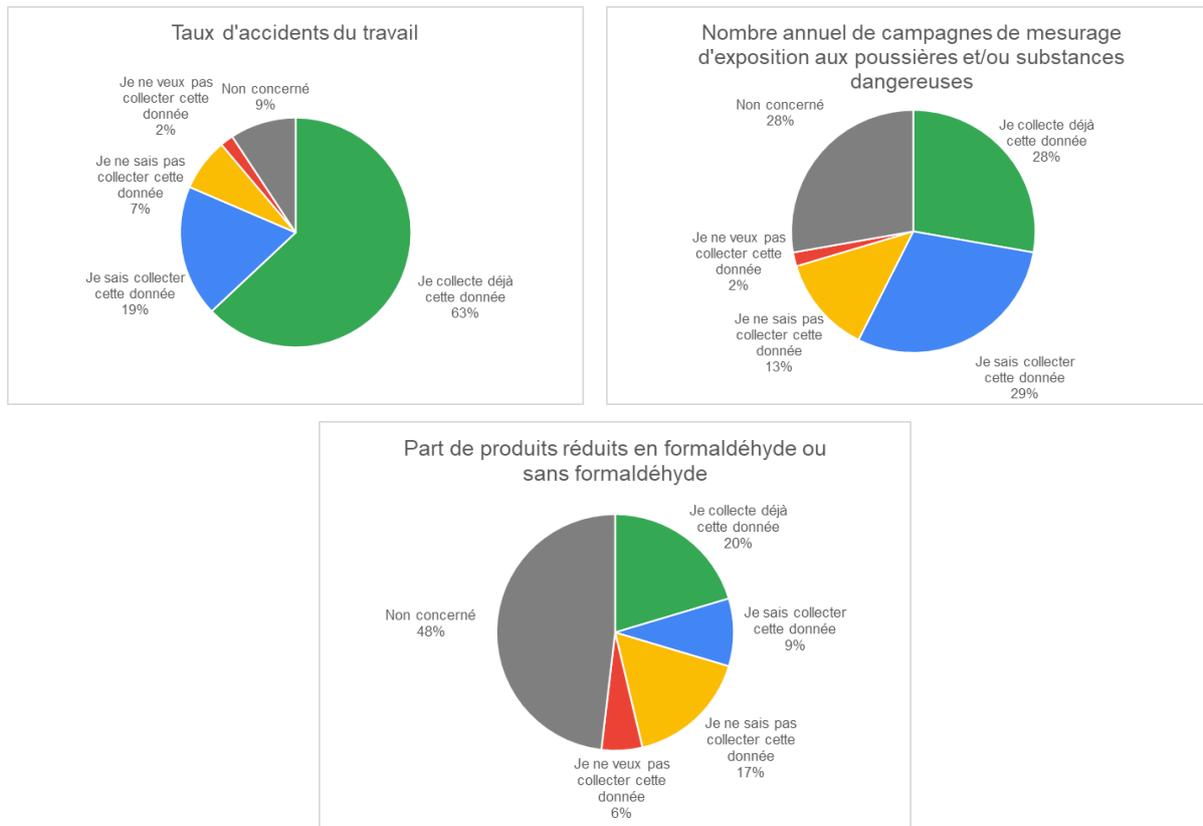
Enjeu considéré comme le plus important par les entreprises de la filière lors de l'enquête (voir 2.3), la santé et sécurité au travail regroupe dans le cadre de cette étude 3 indicateurs de performance.

Le taux d'accidents du travail constitue un autre indicateur incontournable dans une démarche RSE. Pour plus des 3/4 des répondants, cette donnée est déjà collectée ou peut être collectée. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.

Sujet de santé crucial, particulièrement dans la filière forêt-bois, le nombre de campagnes de mesurage d'exposition aux poussières et/ou substances dangereuses constitue également un indicateur relativement accessible pour près de la moitié des répondants. 1/3 se dit tout de même non concerné ; part majoritairement constituée de sylviculteurs et/ou exploitants forestiers. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.

Enfin, dernier indicateur de cet enjeu de santé et sécurité, la part de produits réduits en formaldéhyde ou sans formaldéhyde voit près de la moitié des répondants se déclarer non concernés, dont une majorité fait partie du

secteur de la sylviculture et exploitation forestière, ainsi qu'une partie des entreprises de la première transformation. Ce sujet concerne davantage les entreprises de la seconde transformation, qui sont presque toutes en mesure de collecter la donnée ou la collectent déjà. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.

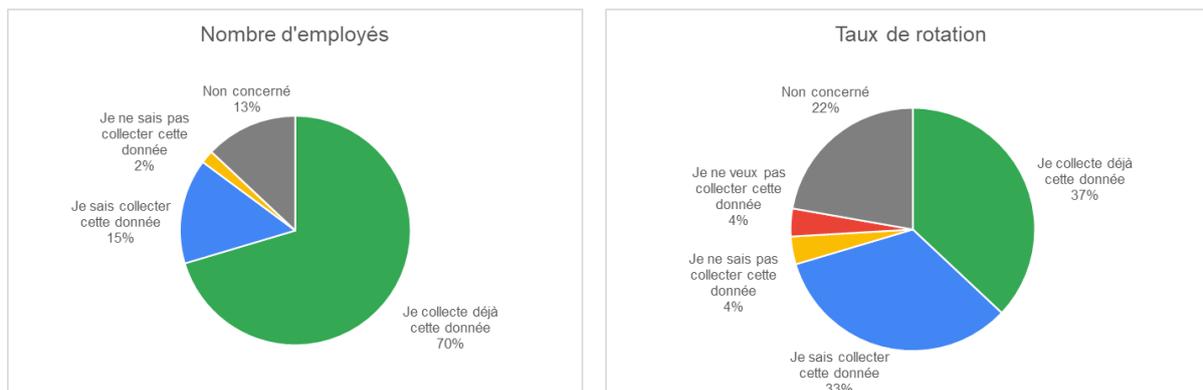


**Emploi**

Similairement à la santé et la sécurité, le sous-critère relatif à l'emploi se retrouve dans tous les rapports RSE d'entreprises, toutes filières confondues. Dans la présente enquête, 2 indicateurs de performances ont été proposés pour l'illustrer.

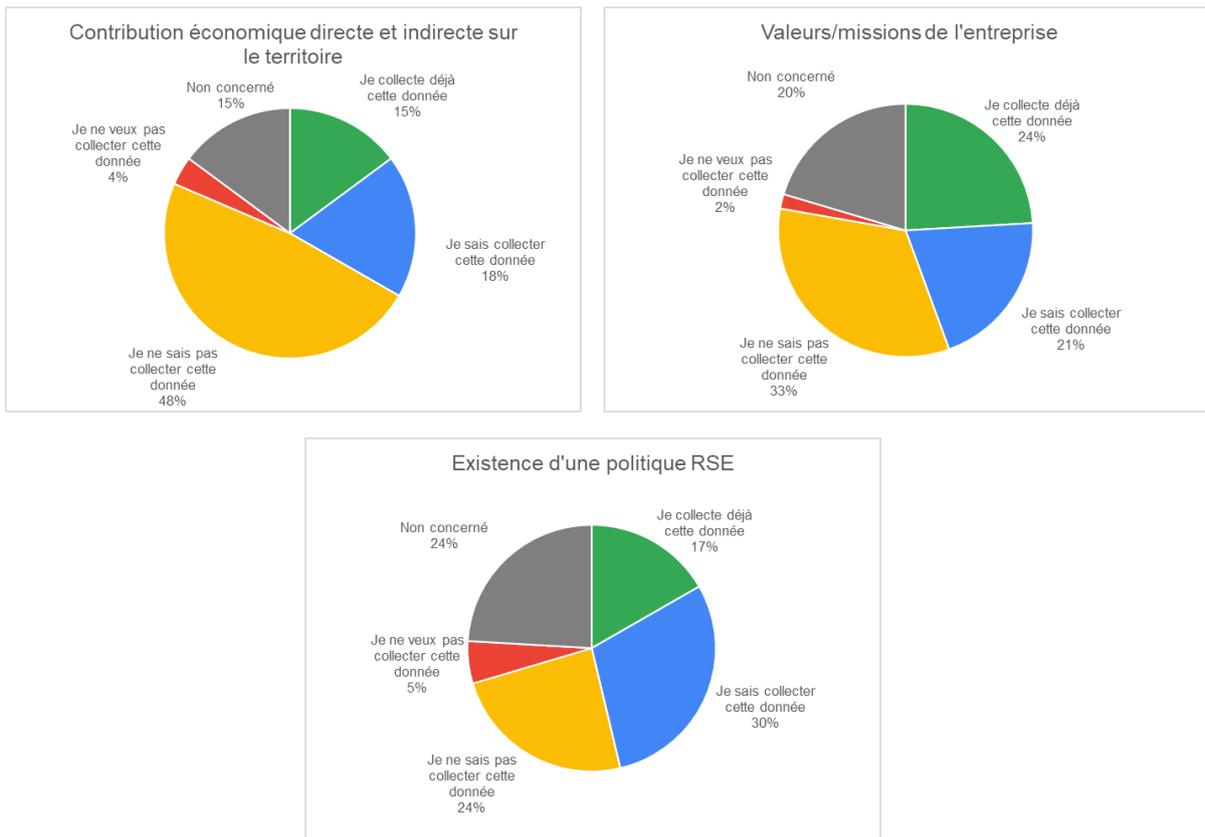
Le nombre d'employés constitue à ce jour la première référence pour évaluer l'emploi dans une entreprise. C'est une donnée relativement facile à collecter pour 85% des répondants. Les 15% restants ont majoritairement répondu qu'ils n'étaient pas concernés par le sujet. Appartenant exclusivement au secteur de la sylviculture et exploitation forestière, les 7 entreprises en question ont également déclaré une taille d'entreprise de moins de 10 salariés ; il est probable que ces répondants soient des travailleurs indépendants. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.

Le deuxième indicateur proposé aux entreprises fait moins l'unanimité, mais reste tout de même accessible pour la plupart des répondants qui ont répondu, pour près des 3/4, déjà collecter la donnée ou être en mesure de la collecter. Le reste des réponses a été donné par les entreprises de la sylviculture et exploitation forestière en majorité et, dans une moindre mesure, par deux entreprises de la première transformation. Cet indicateur se classe parmi les **indicateurs faciles**.



Gouvernance et performance économique

Unique enjeu économique identifié comme clé et stratégique à l'issue de la tâche 1, le sous-critère de gouvernance et performance économique de l'entreprise peut être assimilé à l'image renvoyée par l'entreprise à ses clients et partenaires. Trois indicateurs de performance ont été proposés aux participants à l'enquête. Ces indicateurs sont moins quantitatifs que les précédents, ce qui peut expliquer une plus grande division dans les réponses des acteurs interrogés. Ces informations correspondent davantage à des actions effectivement mises en œuvre dans le cadre de la promotion d'une démarche d'amélioration de la performance développement durable et ne seront ainsi connues des entreprises que lorsque celles-ci se lanceront dans cette démarche de progrès.



Le tableau suivant reprend l'ensemble des enjeux clés et stratégiques, les indicateurs associés à ces enjeux et leur classification établie à partir des réponses de l'enquête.

Volet	Enjeu	Indicateur	Réponse enquête
Environnement	Energies et gaz à effet de serre	Emissions de GES annuelles / Bilan carbone	Intermédiaire
		Engagement de réduction des émissions de GES	Difficile
		Consommations énergétiques annuelles	Facile
		Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse)	Intermédiaire
		Stockage carbone dans les forêts et/ou produits	Intermédiaire
		Couverture de mes produits par des déclarations environnementales (FDES)	Facile
	Traçabilité et origine des matières premières	Part de bois français utilisé dans ma production	Facile
		Part de bois européen utilisé dans ma production	Facile
		Part de bois local utilisé dans ma production (200 km max)	Facile
		Origine géographique exacte (scierie / parcelle) des bois utilisés dans ma production	Facile
	Gestion durable des forêts	Part de bois certifié FSC/PEFC utilisé dans ma production	Facile

Volet	Enjeu	Indicateur	Réponse enquête
Social	Emploi	Nombre d'employés	Facile
		Taux de rotation	Facile
	Santé et sécurité	Taux d'accidents du travail	Facile
		Nombre annuel de campagnes de mesurage d'exposition aux poussières et/ou substances dangereuses	Facile
		Part de produits réduits en formaldéhyde ou sans formaldéhyde	Facile
Economique	Gouvernance et performance économique	Contribution économique directe et indirecte sur le territoire	Difficile
		Valeurs/missions de l'entreprise	Intermédiaire
		Existence d'une politique RSE	Facile

#### 4.1.2 Résultats de l'enquête – Enjeux importants

Pour rappel, en partie 2.3, huit enjeux importants ont été identifiés à partir du croisement des visions des parties prenantes internes et externes :

- Volet environnemental :
  - o Sélection des matières premières ;
  - o Emissions, effluents et déchets ;
  - o Préservation de la biodiversité ;
  - o Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes ;
- Volet social :
  - o Diversité, équité et égalité des chances ;
  - o Formation et éducation ;
  - o Droits de l'Homme et société civile ;
- Volet économique :
  - o Investissements responsabilité sociétale.

Suivant la même méthodologie d'analyse des résultats de l'enquête présentée en 4.1.1, les indicateurs associés aux enjeux importants ont été classés par niveau d'accessibilité.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des enjeux importants, les indicateurs associés à ces enjeux et leur classification établie à partir des réponses de l'enquête. Le détail des résultats est disponible en annexe 11.

Volet	Enjeu	Indicateur	Réponse enquête
Environnement	Sélection des matières premières	Volume de bois utilisé dans ma production	Facile
		Détail par typologies de matières premières (bois rond, déclassé, recyclé, co-produits, sciages, panneaux etc)	Facile
		Part de ma production issue du recyclage / réutilisation / réemploi	Facile
		Part de bois feuillu utilisé dans ma production	Facile
	Emissions, effluents et déchets	Production de déchets annuelle liée à ma production (hors produits connexes de scierie)	Facile
		Détail par typologie de déchet (dangereux / non dangereux) et/ou de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement etc)	Facile
		Quantité de déchets valorisés sur site	Facile
	Préservation de la biodiversité	Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière	Intermédiaire
		Partenariats locaux favorisant la biodiversité (associations, formations, etc)	Intermédiaire
	Satisfaction des attentes	Part de produits certifiés/labellisés	Facile
		Part de produits éco-conçus	Intermédiaire

Volet	Enjeu	Indicateur	Réponse enquête
	environnementales des personnes internes et externes	Systèmes de management (environnemental, énergétique, risques, RSE)	Facile
Social	Diversité, équité et égalité des chances	Répartition par âge	Facile
		Répartition par type de contrat	Facile
		Index de l'égalité professionnelle homme/femme	Facile
		Taux d'alternants et/ou apprentis	Facile
		Taux de travailleurs handicapés	Facile
		Nombre de contrats avec des entreprises d'insertion	Facile
	Formation et éducation	Part de la masse salariale des investissements en formations	Facile
		Partenariats avec des écoles, universités, CFA et/ou lycées	Facile
	Droits de l'Homme et société civile	Investissements dans des projets de soutien aux communautés locales (événements sportifs, projets éducatifs, associations locales, etc)	Facile

## 4.2 Conclusions : Enjeux et indicateurs pour les entreprises

Pour rappel, l'objectif visé par cette dernière tâche consistait en l'identification d'enjeux et indicateurs pertinents et praticables par les entreprises dans un but de promotion des actions existantes, mais aussi de démarche de progrès en termes de performance développement durable.

En partie 4.1, les résultats de l'enquête auprès des entreprises de la filière ont été analysés et ont permis d'identifier, pour chaque indicateur de performance couvert, un niveau d'accessibilité aux données permettant la promotion de ces indicateurs. Dans la suite de cette section, et sur la base des précédents travaux, sont présentées les conclusions de cette tâche.

Ces conclusions se basent sur les listes d'indicateurs présentées en 4.1, auxquelles des adaptations et des précisions ont été apportées afin de les rendre accessibles à chaque entreprise souhaitant mettre en place une démarche RSE. Pour chaque indicateur, les secteurs concernés de la filière ont été clairement identifiés, des commentaires ont été ajoutés (notamment lorsqu'une exigence réglementaire existe) et une classification finale a été effectuée. Cette classification distingue deux typologies d'indicateurs : les indicateurs « de base » et les indicateurs « pour aller plus loin ». Les indicateurs dits « de base » sont ceux qui ont été classés comme faciles à renseigner par les entreprises et/ou qui constituent des indicateurs de référence dans toute démarche RSE. Les indicateurs « pour aller plus loin » sont apparus plus compliqués à renseigner par les entreprises et/ou intègrent l'idée d'une démarche de progrès et donc qu'une politique RSE soit déjà en place.

Les listes suivantes constituent les conclusions de cette étude. Elles ne doivent toutefois en aucun cas être considérées comme des références exhaustives devant être suivies à la lettre. Chaque entreprise souhaitant mettre en place une démarche RSE est libre d'adapter ces données à son fonctionnement interne.

**Enjeux clés et stratégiques**

Les tableaux suivants présentent, pour les enjeux clés et stratégiques, la liste des indicateurs de performance pertinents accompagnés d'informations complémentaires lorsqu'applicable.

Vol et	Enjeu	Indicateur	S&EF	1T	2T	Remarques / Précisions / Exigences réglementaires	Conclusion
Environnement	Energies et gaz à effet de serre	Emissions de GES annuelles / Bilan carbone	X	X	X	Le dispositif des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), encadré par l'article L. 229-25 du code de l'environnement, prévoit la réalisation d'un bilan d'émissions pour les entreprises privées de plus de 500 salariés.	Base
		Engagement de réduction des émissions de GES	X	X	X	Le même dispositif (cité ci-dessus) prévoit également un plan d'action volontaire de réduction des émissions tous les trois ou quatre ans.	Pour aller plus loin
		Consommations énergétiques annuelles	X	X	X		Base
		Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse)		X	X	Il s'agit de la production de bio-énergie sur site pour les usages de l'entreprise. Cet indicateur pourrait également être étendu à la production d'énergies renouvelables et de bio-combustibles commercialisés.	Pour aller plus loin
		Stockage carbone dans les forêts et/ou produits	X	X	X	Le stockage en forêt est applicable aux entreprises gestionnaires de forêts. Le stockage dans les produits est applicable aux entreprises de la première et seconde transformation. (La méthodologie de calcul est issue de la norme EN 16449)	Base
		Part de produits couverts par des déclarations environnementales (FDES)		X	X	Les FDES peuvent être collectives ou individuelles. L'entreprise peut identifier les FDES couvrant ses produits dans la base INIES ( <a href="http://www.inies.fr">www.inies.fr</a> ).	Base
	Traçabilité et origine des matières premières	Répartition de la provenance des bois	X	X	X	Propositions de classification : Bois tempérés européens, bois tempérés extra européens, bois tropicaux	Base
		Part de bois français utilisé dans ma production	X	X	X		Base
		Part de bois local utilisé dans ma production (200 km max)	X	X	X		Pour aller plus loin
		Origine géographique / couverture par un label d'origine des bois utilisés dans ma production	X	X	X	Par exemple "Bois de France", labels ou AOC régionales. Part de bois couvert par chaque label.	Base
	Gestion durable des forêts	Part de bois couvert par une certification de gestion durable des forêts utilisé dans ma production	X	X	X	Les deux dispositifs réglementaires européens que sont le FLEGT (régime d'autorisation des importations de bois dans l'union européenne) et le RBUE (règlement sur le bois de l'Union Européenne) s'assurent de la légalité des bois importés et commercialisés sur le marché européen.	Base

Note : « S&EF » désigne le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière, « 1T » désigne le secteur de la première transformation, « 2T » désigne le secteur de la seconde transformation.

Vol et	Enjeu	Indicateur	S&EF	1T	2T	Remarques / Précisions / Exigences réglementaires	Conclusion
Social	Emploi	Nombre d'employés	X	X	X		Base
		Taux de rotation	X	X	X	Témoin du climat social d'une entreprise, le taux de rotation est le rapport des entrées et des sorties de salariés d'une entreprise sur une année.	Pour aller plus loin
	Santé et sécurité	Taux d'accidents du travail	X	X	X		Base
		Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses	X	X	X	Les entreprises sont concernées par l'un ou l'autre de ces sujets en fonction de leur activité. Exemples de démarches : diagnostic d'exposition, campagne de mesurage, etc (voir guide et simulateur poussières de bois : <a href="https://simulateur.preventionbtp.fr/">https://simulateur.preventionbtp.fr/</a> )	Pour aller plus loin

		Part de produits à émissions de COV réduites		X	X	En première transformation, seules les productions de matériaux à base de bois et de colle sont concernées. L'étiquetage COV est obligatoire pour les produits de construction et décoration en contact avec l'air intérieur des bâtiments (décret n°2011-321 du 23 mars 2011 / arrêté du 19 avril 2011).	Pour aller plus loin
Economique	Gouvernance et performance économique	Contribution économique directe et indirecte sur le territoire	X	X	X	Exemples d'applications : - Outil "Analyse de Retombées Territoriales" mis à disposition par la FNCOFOR ( <a href="https://art.fncofor.fr/">https://art.fncofor.fr/</a> ) - Diagnostic RSE de BIOM Attitude.	Pour aller plus loin
		Valeurs/missions de l'entreprise	X	X	X		Base
	Existence d'une politique RSE	X	X	X		Base	

Note : « S&EF » désigne le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière, « 1T » désigne le secteur de la première transformation, « 2T » désigne le secteur de la seconde transformation.

**Enjeux importants**

Les tableaux suivants présentent, pour les enjeux importants, la liste des indicateurs de performance pertinents accompagnés d'informations complémentaires lorsqu'applicable.

Vol et	Enjeu	Indicateur	S&EF	1T	2T	Remarques / Précisions / Exigences règlementaires	Conclusion
Environnement	Sélection des matières premières	Volume de bois utilisé dans ma production	X	X	X	Cet indicateur peut également concerner les volumes de bois produits.	Base
		Détail par typologies de matières premières (bois rond, déclassé, recyclé, co-produits, sciages, panneaux etc)	X	X	X	Ces typologies sont données à titre indicatif.	Pour aller plus loin
		Part de ma production issue du recyclage / réutilisation / réemploi		X	X	Certains produits peuvent ne pas être concernés.	Pour aller plus loin
		Part de bois feuillu utilisé dans ma production	X	X	X		Pour aller plus loin
	Emissions, effluents et déchets	Production de déchets annuelle liée à ma production (hors produits connexes de scierie)	X	X	X		Pour aller plus loin
		Détail par typologie de déchet (dangereux / non dangereux) et/ou de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement etc)	X	X	X		Pour aller plus loin
		Quantité de déchets valorisés sur site		X	X		Pour aller plus loin
	Préservation de la biodiversité	Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière	X			Il peut y avoir des exigences réglementaires particulières selon le statut du territoire concerné (aires protégées).	Pour aller plus loin
		Partenariats locaux favorisant la biodiversité (associations, formations, etc)	X	X	X		Pour aller plus loin
	Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes	Part de produits certifiés/labellisés	X	X	X		Pour aller plus loin
		Part de produits éco-conçus		X	X		Pour aller plus loin
		Systèmes de management (environnemental, énergétique, risques, RSE)	X	X	X	Exemples de référentiels : - ISO 14000 - ISO 50000 - ISO 45001	Pour aller plus loin

Note : « S&EF » désigne le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière, « 1T » désigne le secteur de la première transformation, « 2T » désigne le secteur de la seconde transformation.

Vol et	Enjeu	Indicateur	S&EF	1T	2T	Remarques / Précisions / Exigences règlementaires	Conclusion
Social	Diversité, équité et égalité des chances	Répartition par âge	X	X	X		Pour aller plus loin
		Répartition par type de contrat	X	X	X		Pour aller plus loin
		Index de l'égalité professionnelle homme/femme	X	X	X	Obligation réglementaire pour toutes les entreprises d'au moins 50 salariés : calcul et publication de leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chaque année.	Pour aller plus loin
		Taux d'alternants et/ou apprentis	X	X	X		Pour aller plus loin
		Taux de travailleurs handicapés	X	X	X	Obligation réglementaire pour toutes les entreprises : déclaration du nombre de travailleurs handicapés.	Pour aller plus loin
		Nombre de contrats avec des entreprises d'insertion	X	X	X		Pour aller plus loin
	Formation et éducation	Part de la masse salariale des investissements en formations	X	X	X	Obligation réglementaire de consacrer 0,55% à 1% de la masse salariale à l'effort de financement en formation (selon effectif de l'entreprise).	Pour aller plus loin
		Partenariats avec des écoles, universités, CFA et/ou lycées	X	X	X		Pour aller plus loin
	Droits de l'Homme et société civile	Investissements dans des projets de soutien aux communautés locales (événements sportifs, projets éducatifs, associations locales, etc)	X	X	X		Pour aller plus loin

Note : « S&EF » désigne le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière, « 1T » désigne le secteur de la première transformation, « 2T » désigne le secteur de la seconde transformation.

Des analyses précédentes, il apparaît que, sur les enjeux qui correspondent à la fois aux attentes des acteurs du bâtiment et aux questions jugées clés par les entreprises de la filière bois, il y a un certain nombre d'indicateurs de base qui peuvent être renseignés par les entreprises, moyennant quelques efforts d'appropriation et de mobilisation d'informations :

Sur ces enjeux clés et stratégiques, ces indicateurs dits « indicateurs de base », sont les suivants :

**Environnement** : Emissions de GES annuelles / Bilan carbone (avec un besoin d'accompagnement des entreprises), Consommations énergétiques annuelles, Stockage carbone dans les forêts et/ou produits, Part de produits couverts par des déclarations environnementales (FDES), Répartition de la provenance des bois, Part de bois français utilisé dans ma production, Origine géographique / couverture par un label d'origine des bois utilisés dans ma production.

Le volume de bois utilisé dans la production est aussi un « indicateur de base », sur l'enjeu moins prioritaire de la sélection des matières premières.

**Social** : Nombre d'employés, Taux d'accidents du travail.

**Economique** : Valeurs/missions de l'entreprise, Existence d'une politique RSE.

Les tableaux détaillés ci-dessus donnent également un certain nombre d'autres indicateurs sur les différents enjeux clés et sur les enjeux importants, qui nécessitent plus d'efforts pour être intégrés et renseignés.

L'Engagement de réduction des émissions de GES, la Production de bio-énergie, la Part de bois local utilisé dans la production, le Taux de rotation des salariés, les Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses, la Part de produits à émissions de COV réduites et la Contribution économique directe et indirecte sur le territoire, sont ainsi des indicateurs RSE répondant aux enjeux clés et stratégiques, qui seraient utiles à terme pour la communication des entreprises vers leurs clients et partenaires.

### 4.3 Conclusions : Enjeux et indicateurs – Echelle nationale

En complément de l'identification des enjeux et indicateurs pertinents et praticables par les entreprises de la filière, les indicateurs ont également été analysés à l'échelle nationale. Ce travail a consisté à évaluer la disponibilité de chacun des indicateurs associés aux enjeux clés et stratégiques et importants, sur la base des précédentes tâches et de l'expertise du comité de pilotage.

Les conclusions de ce travail sont présentées ci-après. Similairement à ce qui a été présenté en 4.2, des précisions ont été apportées lorsque cela était applicable. Certains intitulés d'indicateurs ont également été adaptés pour les faire correspondre à l'échelle nationale.

#### Enjeux clés et stratégiques

Le tableau suivant présente, pour les enjeux clés et stratégiques, la liste des indicateurs de performance couverts dans les précédentes sections et analysés à l'échelle nationale.

Volet	Enjeu	Indicateur	Disponibilité	Remarques / Précisions / Exigences réglementaires
Environnement	Energies et gaz à effet de serre	Emissions de GES annuelles / Bilan carbone	En préparation	Dans le cadre du projet « DispoBois 2050 <sup>17</sup> » les émissions de GES générées par la filière sont <u>estimées</u> .
		Engagement de réduction des émissions de GES	En préparation	Réflexion en cours menée par la filière pour une stratégie de contribution à la lutte contre le changement climatique.
		Consommations énergétiques annuelles	Non disponible	
		Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse)	Disponible	Production d'énergie primaire en France (Memento FCBA et SDES MTES)
		Stockage carbone dans les forêts et/ou produits	Disponible	Indicateurs de Gestion Durable (IGN)
		Nombre de déclarations environnementales collectives de produits de construction bois (FDES)	Disponible	Base INIES (www.inies.fr)
	Traçabilité et origine des matières premières	Répartition de la provenance des bois (production nationale et importations)	Disponible	La VEM donne en valeur et estime en mètres cubes la répartition entre d'une part les bois issus de la forêt française et les productions nationales et d'autre part les importations.
		Part de bois français utilisé dans la production nationale	Disponible	La VEM donne en valeur et estime en mètres cubes la répartition entre d'une part les bois issus de la forêt française et les productions nationales et d'autre part les importations.
		Part de bois couverts par un label d'origine (régional, national)	Non disponible	
	Gestion durable des forêts	Part de bois couverts par une certification de gestion durable des forêts	Disponible	Indicateurs de Gestion Durable (IGN)
Social	Emploi	Nombre d'emplois	Disponible	La VEM estime le nombre d'emplois à l'échelle nationale à partir de données statistiques et de ratios.
		Taux de rotation	Non disponible	
	Santé et sécurité	Taux d'accidents du travail	Disponible	Indicateurs de Gestion Durable (IGN) (secteurs de la forêt et de l'industrie du bois)
		Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses	Non disponible	
		Part de produits à émissions de COV réduites	Non disponible	
Economique	Gouvernance et performance économique	Contribution économique directe et indirecte sur le territoire	Disponible	La VEM donne la contribution de la filière à la valeur ajoutée nationale en pourcentage du PIB.
		Nombre d'entreprises de la filière mettant en œuvre une démarche RSE	Non disponible	Existence d'incitations de certaines organisations professionnelles à la mise en place d'une démarche RSE dans les entreprises (exemples : CAPEB, FFB).

<sup>17</sup> Etude « Projection des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du système forestier français » : IGN-FCBA pour Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Ministère de la transition Ecologique et de la cohésion des territoires, ADEME, Etude en cours 2022-2023.

**Enjeux importants**

Le tableau suivant présente, pour les enjeux importants, la liste des indicateurs de performance couverts dans les précédentes sections et analysés à l'échelle nationale.

Volet	Enjeu	Indicateur	Disponibilité	Remarques / Précisions / Exigences réglementaires
Environnement	Sélection des matières premières	Volume de bois utilisé dans la production nationale	Disponible	VEM
		Part de bois vierge	Disponible	VEM
		Part de bois recyclé	Disponible	VEM
		Part de bois feuillu utilisé dans la production nationale	Non disponible	Disponible pour le bois d'œuvre produit en France (Memento FCBA et AGRESTE 2022).
	Emissions, effluents et déchets	Production de déchets annuelle liée à ma production (hors produits connexes de scierie)	Non disponible	Etude ADEME en cours. Disponible pour les déchets de chantier (GDBAT).
		Détail par typologie de déchet (dangereux / non dangereux) et/ou de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement etc)	Non disponible	Etude ADEME en cours. Disponible pour les déchets de chantier (GDBAT).
		Quantité de déchets valorisés sur site	Non disponible	
	Préservation de la biodiversité	Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière	Disponible	Indicateurs de Gestion Durable (IGN)
		Partenariats locaux favorisant la biodiversité (associations, formations, etc)	Non disponible	
	Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes	Part de produits certifiés/labellisés	Non disponible	
		Part de produits éco-conçus	Non disponible	
		Systèmes de management (environnemental, énergétique, risques, RSE)	Non disponible	
Social	Diversité, équité et égalité des chances	Répartition par âge	Non disponible	
		Répartition par type de contrat	Non disponible	
		Index de l'égalité professionnelle homme/femme	Non disponible	
		Taux d'alternants et/ou apprentis	Non disponible	
		Taux de travailleurs handicapés	Non disponible	
		Nombre de contrats avec des entreprises d'insertion	Non disponible	
	Formation et éducation	Part de la masse salariale des investissements en formations	Non disponible	
		Partenariats avec des écoles, universités, CFA et/ou lycées	Non disponible	
	Droits de l'Homme et société civile	Investissements dans des projets de soutien aux communautés locales (événements sportifs, projets éducatifs, associations locales, etc)	Non disponible	

Les analyses faites dans ces tableaux montrent que, sur les enjeux qui correspondent à la fois aux attentes des acteurs du bâtiment et aux questions jugées clés par les entreprises de la filière bois, il y a un certain nombre d'indicateurs déjà disponibles.

Sur ces enjeux clés et stratégiques, ces indicateurs sont les suivants :

**Environnement :** Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse), Stockage carbone dans les forêts et/ou produits, Nombre de déclarations environnementales collectives de produits de construction bois (FDES), Répartition de la provenance des bois (production nationale et importations), Part de bois français utilisé dans la production nationale, Part de bois couverts par une certification de gestion durable des forêts.

Des travaux en cours visent par ailleurs à estimer les *émissions de GES annuelles ou Bilan carbone* de la filière forêt-bois français ; en outre, pour ce qui concerne les *engagements de réduction des émissions de GES*, une réflexion est menée par la filière sur la mise en place d'une stratégie de contribution à la lutte contre le changement climatique.

**Social** : *Nombre d'emplois, taux d'accidents du travail*

**Economique** : *Contribution économique directe et indirecte sur le territoire*

Au titre des enjeux venant en seconde priorité dans les questions des acteurs du bâtiment les entreprises de la filière mais classés « importants », les indicateurs suivants sont aussi disponibles :

**Environnement** : *Volume de bois utilisé dans la production nationale, Part de bois vierge, Part de bois recyclé, Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière.*

Les tableaux détaillés ci-dessus donnent également un certain nombre d'autres indicateurs sur les différents enjeux clés et sur les enjeux importants, qui nécessitent plus d'efforts pour être intégrés et renseignés.

Au titre des enjeux clés et stratégiques, les futurs développements d'indicateurs prioritaires pour la filière à l'échelle nationale seraient les suivants :

- *Consommations énergétiques annuelles* : cet indicateur serait utile pour mettre en perspective la production d'énergie biomasse dans la filière
- *Part de bois couverts par un label d'origine géographique* : pour l'échelle nationale, cet indicateur devrait pouvoir s'établir compte-tenu de déploiement du label « bois de France ».
- *Taux de rotation des salariés* : cet indicateur est probablement complexe à mettre en place au niveau de la filière
- *Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses* : s'il nécessiterait un travail de recensement, un tel indicateur pourrait être utile pour une communication sur les actions collectives ou groupées dans ce domaine
- *Part de produits à émissions de COV réduites*, : un tel indicateur serait intéressant pour montrer l'action de progrès de la filière, sur la base de communications par type de produit de construction
- *Nombre d'entreprises de la filière mettant en œuvre une démarche RSE* : cet indicateur nécessiterait un travail d'enquêtes, mais serait utile pour montrer la dynamique de la filière.

## Conclusion

Les travaux menés dans cette étude sur les atouts développement durable de la filière bois construction française ont d'abord permis, par l'analyse de nombreuses sources documentaires, de faire un **état des lieux des données disponibles à l'échelle nationale** sur les enjeux prioritaires, des indicateurs renseignés sur ces enjeux et des outils existants pour traiter ces enjeux. Un document de vingt fiches présentant les outils appliqués à la filière et une présentation de synthèse ont ainsi été produits. La présentation, qui rassemble ces informations, peut servir de base à l'élaboration de documents de communication. Elle établit et démontre, par des informations quantitatives et des exemples précis, les éléments suivants :

- Le bois utilisé pour la construction est un matériau renouvelable, qui provient d'une ressource disponible, grâce à une gestion durable ;
- Le code forestier garantit le renouvellement des peuplements forestiers ; les produits bois mis sur le marché dans l'Union Européenne ne proviennent pas de la déforestation ;
- La gestion forestière est encadrée via des documents de gestion durable mais également des certifications de gestion durable ; certains labels pour la construction mettent également en avant l'aspect responsable des matières premières utilisées ;
- La forêt française est un atout pour la biodiversité ; les écocertifications tiennent également compte de la biodiversité forestière ;
- Les écosystèmes forestiers et les activités forêt-bois contribuent globalement à réduire l'augmentation de la teneur en CO2 (de l'ordre de 117Mt en 2015)..., et le bois représente près de la moitié des énergies renouvelables en France ;
- Les produits de construction bois fabriqués en France sont couverts par une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (incluant un bilan GES) ; la biomasse forestière est également encadrée en Europe d'un point de vue réglementaire pour ce qui concerne son bilan GES ;
- Les connexes de production sont intégralement valorisés ; les déchets bois du bâtiment sont valorisés à plus de 90% ; les panneaux de particules intègrent une proportion croissante de matière recyclée ; des labels construction en faveur d'une diminution des déchets et des effluents se développent sur le marché ;
- La filière forêt-bois joue un rôle certain dans la création de la richesse et de l'emploi au niveau national ; l'aspect emploi est pris en considération dans plusieurs labellisations ; la filière est de plus en plus sûre pour ses salariés avec une sinistralité au travail en baisse continue depuis 15 ans ;
- Le milieu forestier est un support privilégié pour la pratique d'activités de loisirs dans un cadre naturel... Avec des forêts possédant un caractère culturel et patrimonial reconnu ; certains documents de gestion durable prennent également en compte les enjeux sociétaux et culturels des forêts.

Dans un second temps, un travail d'**analyse des attentes** a été mené grâce à deux enquêtes sur cette question de la performance développement durable des approvisionnements en produits bois ; la première auprès des acteurs du bâtiment a concerné des entreprises du BTP, bureaux d'études et architectes, maîtres d'ouvrages publics, promoteurs privés, pouvoirs publics et ONG. Dans la seconde enquête, le point de vue des entreprises de la filière sur ces questions a été recueilli, en distinguant trois secteurs : sylviculture et exploitation forestière, première transformation et seconde transformation.

La première enquête a permis d'identifier les enjeux de développement durable jugés prioritaires par les acteurs du bâtiment. On y retrouve ainsi les sujets « Energies et gaz à effet de serre », « Gestion durable des forêts » ou encore « Emploi ». Des suggestions d'indicateurs de performance développement durable ont également été recueillies. Enfin, la question des points forts et des points d'amélioration s'est posée ; la filière dispose toujours d'une image positive, principalement liée au bois, qui constitue sa matière d'œuvre, toutefois, les acteurs soulignent un manque de communication vers le grand public.

La seconde enquête auprès d'entreprises de la filière construction bois a permis de déterminer les priorités données par les entreprises de la filière en termes de développement durable. Ainsi, on observe un fort intérêt pour les enjeux environnementaux liés aux matières premières, les enjeux sociaux « Emploi » et « Santé et sécurité » et les enjeux économiques « Gouvernance et performance économique » et « Qualité et satisfaction des clients ».

Au terme de l'analyse des résultats de ces deux enquêtes, une matrice de matérialité a été générée afin de croiser les visions externes et internes à la filière et hiérarchiser ainsi les groupes d'enjeux. Les enjeux se répartissent en 3 catégories, de priorité croissante : enjeux à surveiller, enjeux importants et enjeux clés et stratégiques.

Six enjeux ont ainsi été identifiés comme clés et stratégiques : « Energies et gaz à effet de serre (GES) », « Traçabilité et origine des matières premières », « Gestion durable des forêts », « Emploi », « Santé et sécurité » et « Gouvernance et performance économique ».

La catégorie des enjeux importants en compte huit : « sélection des matières premières », « préservation de la biodiversité », « émissions effluents et déchets », « satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes », « diversité, équité et égalité des chances », « formation et éducation », « droits de l'homme ».

et société civile » et « investissements responsabilité sociétale ». Les trois enjeux sociaux jugés particulièrement prioritaires par les parties prenantes internes

Enfin, la catégorie des enjeux « à surveiller » compte 5 enjeux, principalement économiques.

Une autre phase du projet a consisté à réaliser une **analyse des pratiques des autres filières et autres pays**. Il s'agissait d'étudier les stratégies de développement durable de différents acteurs du secteur de la construction par l'étude de rapports RSE et de tableaux d'indicateurs de performance extra-financière. Les filières parcourues ont été les suivantes : ciment, acier, aluminium, terre cuite, verre et produits du bois. Malgré la grande diversité de ces secteurs, plusieurs points communs ont été relevés tels que des rapports rédigés selon le standard GRI (Global Reporting Initiative), ou des stratégies axées sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Certains indicateurs de performance apparaissent également comme incontournables, tels que les émissions de dioxyde de carbone, les consommations énergétiques, les quantités de déchets produits, les effectifs employés ou encore le taux d'accidents du travail.

Sur la base de la liste d'enjeux du guide AFAQ 26000, une analyse comparative des filières a été conduite. Sur le volet environnemental, l'ensemble des filières partage un intérêt fort pour les thématiques de changement climatique, de consommation d'énergie, de production de déchets et d'utilisation de l'eau. De manière plus spécifique à la filière bois, les matières premières constituent un point d'attention important, tout comme la préservation de la biodiversité (explicitement mise en avant par les entreprises impliquées sur l'amont et via les certifications de gestion durable des forêts pour les approvisionnements des acteurs plus en aval).

Sur le volet social, les enjeux partagés par l'ensemble des filières sont relatifs à l'emploi, à la diversité, l'équité et l'égalité des chances, à la santé et sécurité et à la formation et éducation. L'enjeu relatif aux droits de l'Homme & à la société civile a été identifié comme spécifique à la filière bois, notamment par les entreprises impliquées sur l'amont, qui sont amenées à échanger avec des communautés locales.

Sur le volet économique, les filières partagent un intérêt commun pour la satisfaction des parties prenantes. La filière bois s'intéresse spécifiquement à la qualité et à la satisfaction de ses clients ainsi qu'à sa performance économique et à sa présence sur le marché.

Cette analyse des pratiques d'entreprises d'autres filières et des filières d'autres pays, a permis de confirmer les enjeux pertinents et prioritaires pour la filière bois construction française. Elle a également aidé à définir les possibles indicateurs de performance sur des entreprises sur ces enjeux.

Dans la dernière phase de l'étude, **la possibilité de réponse sur les différents enjeux et la praticabilité d'utilisation de différents indicateurs sur ces enjeux** ont été évalués, à l'échelle des entreprises, mais également à l'échelle de la filière.

**Pour ce qui concerne l'échelle des entreprises**, l'enquête évoquée précédemment a permis de distinguer, parmi une cinquantaine d'indicateurs proposés, les indicateurs accessibles, ceux nécessitant une appropriation et ceux plus difficiles d'accès. Dans un second temps, la liste d'indicateurs étudiés a été adaptée et complétée afin de la rendre accessible à toute entreprise souhaitant mettre en place une démarche RSE. Cette liste regroupe, par indicateur, une spécification des secteurs concernés, des précisions réglementaires lorsqu'applicables et une indication quant à la priorité à donner à l'indicateur considéré :

- indicateurs « de base » (faciles à renseigner par les entreprises et/ou indicateurs de référence dans toute démarche RSE) ;
- indicateurs « pour aller plus loin » (plus compliqués à renseigner et/ou intégrant l'idée d'une démarche de progrès).

Pour les enjeux clés, huit indicateurs de base sont ainsi donnés pour le domaine de l'environnement, deux sur l'aspect social et deux sur l'aspect économique. Sept autres indicateurs répondant également à ces enjeux clés sont également signalés « pour aller plus loin ».

Enfin, une liste similaire d'indicateurs a été établie, **pour la filière bois construction à l'échelle nationale**, pour évaluer ceux qui pouvaient être documentés par des données disponibles. Sur les enjeux qui correspondent à la fois aux attentes des acteurs du bâtiment et aux questions jugées clés par les entreprises de la filière bois, il y a un certain nombre d'indicateurs déjà renseignés et disponibles.

Sur ces enjeux clés et stratégiques, ces indicateurs sont les suivants :

**Environnement** : *Production de bio-énergie, Stockage carbone dans les forêts et/ou produits, Nombre de déclarations environnementales collectives de produits de construction bois, Répartition de la provenance des bois (production nationale et importations), Part de bois français utilisé dans la production nationale, Part de bois couverts par une certification de gestion durable des forêts.*

**Social** : *Nombre d'emplois, taux d'accidents du travail.*

**Economique** : *Contribution économique directe et indirecte sur le territoire.*

Au titre des enjeux venant en seconde priorité dans les questions des acteurs du bâtiment les entreprises de la filière mais classés « importants », les indicateurs suivants, relatif à l'environnement, sont aussi disponibles :

*Volume de bois utilisé dans la production nationale, Part de bois vierge, Part de bois recyclé, Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière.*

L'analyse donne également un certain nombre d'autres indicateurs sur les différents enjeux clés et sur les enjeux importants, qui nécessitent plus d'efforts pour être intégrés et renseignés.

Au titre des enjeux clés et stratégiques, les futurs développements d'indicateurs prioritaires pour la filière à l'échelle nationale seraient les suivants : *Consommations énergétiques annuelles, Part de bois couverts par un label d'origine (régional, national), Taux de rotation des salariés, Démarches de réduction de l'exposition des salariés aux poussières et/ou substances dangereuses, Part de produits à émissions de COV réduites, Nombre d'entreprises de la filière mettant en œuvre une démarche RSE.*

## Références

1. Gregoir L, van Acker K. Metals for Clean Energy: Pathways to solving Europe's raw materials challenge [Internet]. 2022 avr p. 117. Disponible sur: <https://www.eurometaux.eu/media/jmxf2qm0/metals-for-clean-energy.pdf>
2. World Business Council for Sustainable Development. Forest Sector SDG Roadmap [Internet]. 2019 juill p. 48. Disponible sur: [https://docs.wbcsd.org/2019/07/WBCSD\\_Forest\\_Sector\\_SDG\\_Roadmap.pdf](https://docs.wbcsd.org/2019/07/WBCSD_Forest_Sector_SDG_Roadmap.pdf)
3. Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection. Forest Strategy 2020 [Internet]. 2011 nov p. 36. Disponible sur: [https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Publications/ForestStrategy2020.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=4](https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Publications/ForestStrategy2020.pdf?__blob=publicationFile&v=4)
4. Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection. National Strategy on Biological Diversity [Internet]. 2007 oct p. 180. Disponible sur: [https://biologischesvielfalt.bfn.de/fileadmin/NBS/documents/Veroeffentlichungen/BMU\\_Natio\\_Strategie\\_en\\_bf.pdf](https://biologischesvielfalt.bfn.de/fileadmin/NBS/documents/Veroeffentlichungen/BMU_Natio_Strategie_en_bf.pdf)
5. Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection. German Forests [Internet]. 2021 avr p. 80. Disponible sur: [https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Publications/german-forests.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=7](https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Publications/german-forests.pdf?__blob=publicationFile&v=7)
6. Ministry of Agriculture and Forestry of Finland. National forest strategy of Finland [Internet]. 2019 févr p. 24. Disponible sur: [https://mmm.fi/documents/1410837/2000444/Brochure\\_National\\_Forest\\_Strategy\\_2025\\_updated\\_version.pdf/9e32e0b9-ee2a-b906-8222-8c3a7df5f7d0/Brochure\\_National\\_Forest\\_Strategy\\_2025\\_updated\\_version.pdf?t=1559821658000](https://mmm.fi/documents/1410837/2000444/Brochure_National_Forest_Strategy_2025_updated_version.pdf/9e32e0b9-ee2a-b906-8222-8c3a7df5f7d0/Brochure_National_Forest_Strategy_2025_updated_version.pdf?t=1559821658000)

## Annexes

### Annexe 1 : Grille d'analyse des indicateurs

Ce tableau est joint au rapport sous format de fichier Excel : « Annexe 1\_AtoutsDD\_Listes indicateurs ».

Enjeu (Sous-critères, Modèle Association Française pour l'assurance qualité (AFAQ) 26000)	Indicateur	Origine	valeur	Sous-indicateurs / Unité	Commentaires
Matières premières - Gestion durable	Forêts dotées d'un document de gestion durable	IGD IGN, SNBC		7,9 surface totale des forêts françaises dotées d'un document de gestion durable (millions d'hectares en 2018)	Cet indicateur recense les surfaces forestières dotées d'un document de gestion approuvé
Matières premières - Gestion durable	Démarches volontaires de certification de la gestion durable	IGD IGN, SNBC	- 5,6 - 55	- millions d'hectares de surface forestière métropolitaine écocertifiée (PEFC, FSC) en 2018 - % de bois commercialisé issu de forêts écocertifiées	
Matières premières - Traçabilité	Origine de la matière biosourcée	Label Produit Biosourcé "Filière Française" (Karibati)		80% Part minimale des matières premières biosourcées d'origine française	
Matières premières - Traçabilité	Origine de la matière biosourcée	Label Produit Biosourcé "Filière locale" (Karibati)		80% Part minimale des matières premières biosourcées d'origine locale, c'est-à-dire produites ou transformées dans un rayon de 350 km	
Matières premières - Traçabilité	Origine du bois	Label LEED (Logements)		Tout le bois utilisé dans le bâtiment doit être non tropical, réutilisé ou régénéré, ou certifié par le Forest Stewardship Council, ou un équivalent approuvé par l'USGBC.	
Matières premières	Essence des bois	ART FNCOFOR			
Matières premières	Surface des forêts	IGD IGN, SNBC		16,8 millions d'hectares (2017)	+ 3 millions ha en 35 ans
Matières premières	Volume bois sur pied	IGD IGN		2,7 milliards m3 de bois (2017)	60% d'augmentation en 35 ans L'évolution positive de ces 2 indicateurs dans le temps est une preuve de la renouvelabilité et de la durabilité quantitative de la ressource nationale
Matières premières	Production et prélèvements de bois	IGD IGN	- 90,8 - 60 %	- millions m3 de bois (production biologique nette) (2017) - taux de prélèvement de la production biologique nette	Avec un taux de prélèvement de 60%, cet indicateur démontre la durabilité quantitative de la ressource (prélèvement < accroissement) ainsi que le différentiel entre la récolte et le stockage de C
Matières premières	Teneur en matière biosourcée	Label Produit Biosourcé (Karibati)	%	Teneur minimale massique de matière première biosourcée contenue dans le produit concerné. Ex. : - Charpentes : 60% - Bardages : 60% - Isolants thermiques et acoustiques en vrac : 70% Une version "Plus" du label existe pour les produits dont la teneur en biosourcé est égale ou supérieure à 80%	
Matières premières	Taux minimal en matériaux biosourcés	Label bâtiment biosourcé	Maison individuelle : - 42 kg/m <sup>2</sup> - 63 kg/m <sup>2</sup> - 84 kg/m <sup>2</sup> Industrie, logistique : - 9 kg/m <sup>2</sup>	Quantité de matériaux biosourcés incorporés par surface de plancher. 3 niveaux	Le label « bâtiment biosourcé » est délivré uniquement à un bâtiment ayant fait l'objet d'une certification qui porte sur la qualité globale du bâtiment, en particulier sur sa performance énergétique et sur l'aptitude à l'usage des produits qui le composent.

**Annexe 2 : Etat des lieux des éléments disponibles : Méthodologie et Fiches synthétiques des outils identifiés**

### Annexe 3 : Synthèse des indicateurs développement durable disponibles pour la filière bois construction française

La présentation ci-dessous est jointe au rapport sous format de fichier séparé : « Annexe 3\_AtoutsDD\_Bilan Etat des Lieux ».



## Atouts développement durable de la filière bois construction française

Etat des lieux des éléments disponibles pour la filière forêt-bois



| fcba.fr

### Objectif et méthodologie

- ✓ Réaliser un état des lieux des indicateurs et des démarches existants pour caractériser la performance DD de la filière bois construction française.
- ✓ Mise en œuvre :
  - Identification des outils et sources de données disponibles à partir de :
    - Expertise FCBA
    - Expertise des membres du comité de pilotage
    - Recherches bibliographiques
  - Evaluation de la pertinence de l'indicateur pour caractériser la performance DD

2

| fcba.fr

## Objectif et méthodologie

### ✓ Les sources utilisées :

- Indicateurs de gestion durable IGN, Indicateurs sectoriels de suivi de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC), Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), Analyse des retombées territoriales (ART) - FNCOFOR, PEFC, FSC, Référentiel Bois de France, Plan simple de gestion, Régime d'autorisation des importations de bois dans l'union européenne (FLEGT), Règlement sur le bois de l'union européenne (RBUE), Directive (UE) 2018/2001 du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, dite « RED II », Feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique, Veille économique mutualisée (VEM), Fiche de données environnementales et sanitaires (FDES), France Bois 2024 – France Bois Traçabilité, Label produit biosourcé (Karibati), Label bâtiment biosourcé, Label LEED, Label BREEAM, NF HQE
- Soit au total, 20 outils

### ✓ La terminologie

- **Enjeu** : correspond à une question centrale liée au développement durable,
- **Indicateur** : information qualitative ou quantitative concernant des résultats ou des performances en lien avec l'organisation ; caractérise l'enjeu et est comparable et varie dans le temps,
- **Outil** : ce qui permet de répondre à l'indicateur (les termes « démarche » ou « initiative » peuvent aussi être employés).

3

| fcba.fr

## Objectif et méthodologie

### ✓ Enjeux basés sur les sous-critères des 3 piliers du développement durable recensés dans le guide AFAQ 26000 :

Critères	Sous-critères, AFAQ 26000	Sous-critères, AFAQ 26000 adaptés à la filière forêt bois
Environnemental	Matières premières	Matières premières - Gestion durable
		Matières premières - Traçabilité
		Matières premières
	Utilisation de l'eau	Utilisation de l'eau
	Biodiversité	Biodiversité
	Energies et Ges	Energies et Ges
	Emissions effluents et déchets	Emissions effluents et déchets
Social	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes
	Emploi	Emploi
	Santé & sécurité	Santé & sécurité
	Formation & éducation	Formation & éducation
	Diversité, équité et égalité des chances	Diversité, équité et égalité des chances
	Droits de l'homme et société civile	Droits de l'homme et société civile
	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes
Economique	Performance éco et présence sur le marché	Performance éco et présence sur le marché
	Intéressement & participation	Intéressement & participation
	Politique salariale	Politique salariale
	Investissements responsabilité sociétale	Investissements responsabilité sociétale
	Qualité et satisfaction des consommateurs	Qualité et satisfaction des consommateurs
	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes

### ✓ Présentation des enjeux et des indicateurs les plus pertinents

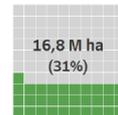
4

| fcba.fr

## Une ressource disponible, un matériau renouvelable

### Le bois utilisé pour la construction est un matériau renouvelable...

**16,8 millions d'hectares** (+ 3 millions ha en 35 ans)  
*surface totale des forêts françaises métropolitaines en 2017*



**2,7 milliards m<sup>3</sup>** (+ 60% en 35 ans)  
*volume de bois sur pied en 2017*

### qui provient d'une ressource disponible...

**90,8 millions m<sup>3</sup>**  
*production biologique\* de bois en 2017*

**60%**  
*taux de prélèvement de la production biologique nette en 2017*

\* La production biologique sur une période regroupe la production biologique des arbres vifs mais également la production de tous les arbres qui ne sont plus vivants en fin de période mais qui l'étaient en début de période, et qui ont produit du bois pendant une partie de la période considérée.

Sources : IGD IGN 2020

Enjeu – Matières premières

## Une ressource disponible, un matériau renouvelable

### grâce à une gestion durable.

**7,9 millions d'hectares** (≈47% des forêts métropolitaines)  
*surface totale des forêts françaises métropolitaines dotées d'un document de gestion durable en 2018*

**5,6 millions d'hectares**  
*surface forestière métropolitaine écocertifiée (PEFC, FSC) en 2018*

**55%**  
*pourcentage de bois commercialisé issu de forêts écocertifiées*

**28%-72%**  
*répartition des surfaces boisées par type d'essences entre résineux-feuillus (2013-2017)*

**73% de la récolte de BO en France**  
*provient de forêts d'essences à usage principal matériaux (pin maritime, douglas, sapin épicéa, peuplier)  
 correspondant à seulement **17% de la surface forestière***

| fcba.fr

Sources : IGD IGN 2020 – Analyse FCBA FBF

Enjeu – Matières premières

## Gestion des forêts

**Le code forestier garantit le renouvellement des peuplements forestiers**

Pour tous les bois produits en France, l'article L 124-6 du code forestier fait obligation, en cas de coupe rase et en l'absence d'une régénération ou reconstitution naturelle satisfaisante, de prendre les mesures nécessaires au renouvellement de peuplements forestiers.

Hors forêt domaniale, tout défrichement est soumis à une procédure d'autorisation, dont l'absence constitue un délit puni par l'article L 363-1 du code forestier, avec une amende allant jusqu'à 1,5M€/ha, et ce dès 10m<sup>2</sup>. Les surfaces défrichées sont suivies, et ne représentent annuellement que 2.000 ha par rapport aux 16 Mha de la forêt métropolitaine.

Ces surfaces doivent par ailleurs être compensées en totalité, et dans le même massif forestier.

Dans les forêts domaniales gérées par l'ONF, cette compensation par une surface équivalente restituée est aussi obligatoire, compte tenu du principe d'inaliénabilité de la forêt domaniale. A noter que la forêt tropicale de Guyane appartient à 99% à l'Etat français, et se trouve donc soumise à ce principe.

En lien avec cette politique globale, les indicateurs de suivi permettent d'observer que la surface et le volume sur pied de la forêt française ne diminuent pas, et continuent même d'augmenter, compte tenu de l'accroissement spontané sur les terres en déprise et du niveau de récolte bien inférieur à l'accroissement biologique

| fcba.fr

Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

Enjeu – Matières premières

## Gestion des forêts

**Les produits bois mis sur le marché dans l'Union Européenne ne proviennent pas de la déforestation**

Grâce à divers indicateurs, les deux dispositifs réglementaires européens que sont le **FLEGT** (régime d'autorisation des importations de bois dans l'union européenne) et le **RBUE** (règlement sur le bois de l'union européenne ) s'assurent de la légalité des bois importés et commercialisés sur le marché européen.

**FLEGT**

Au sein du système de vérification de la légalité (SVL), le contrôle de la chaîne d'approvisionnement permettant de garantir la traçabilité du bois légal, depuis le point de récolte jusqu'au lieu d'exportation.

**RBUE**

Assurer une traçabilité conforme au travers diverses informations à recenser (nom commercial, nom commun de l'essence forestière exploitée, nom et adresse du fournisseur, etc...)

La gestion durable des forêts est également prise en compte dans la **SNDI** (Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée) dans plusieurs de ses objectifs et notamment au travers du guide « *S'engager dans une politique d'achat public "zéro déforestation"* » destiné aux acheteurs publics...

a.fr

Enjeu – Matières premières

## Gestion des forêts

**La gestion forestière est encadrée via des documents de gestion durable mais également des certifications de gestion durable****PSG**

Le Plan Simple de Gestion (PSG) est un outil d'analyse des fonctions économique, écologique et sociale de sa forêt. Il programme les coupes et travaux. Le PSG agréé apporte la garantie de gestion durable prévue par le Code forestier.

Cette garantie de gestion durable est également prise en compte pour PEFC et FSC.

Le Plan Simple de Gestion est obligatoire pour les propriétaires forestiers privés qui possèdent une ou plusieurs parcelles forestières d'une surface égale ou supérieure à 25 hectares.

**PEFC**

Atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt. La certification PEFC repose sur deux mécanismes complémentaires : la certification forestière et la certification des entreprises qui transforment le bois afin d'assurer la traçabilité de la matière depuis la forêt jusqu'au produit fini.

**FSC**

Tout comme PEFC, deux types de certifications : la certification de la gestion forestière et la certification de la chaîne de contrôle (ou chaîne de traçabilité).

| fcba.fr

Enjeu – Matières premières

## Des labels pour aller plus loin

**Certains labels pour la construction mettent également en avant l'aspect responsable des matières premières utilisées :****- en attestant de la gestion durable**

Par exemple, les labels **Bois de France**, **Acerbois Glulam** ou le complément de marque de qualité **Capital Bois** attestent d'un approvisionnement français responsable par la présence d'une écocertification (FSC ou PEFC) pour le bois et les produits bois utilisés dans les produits ou projets concernés.

Les entreprises signataires de **Chartes21** s'engagent également à s'approvisionner en bois certifié.

**- en attestant de l'origine du matériau bois utilisé**

Le label **Produit Biosourcé (Karibati)** exige que 80% des matières premières biosourcées soient soit d'origine française, soit d'origine locale (moins de 350km).

| fcba.fr

Enjeu – Matières premières

## Une gestion de la ressource qui préserve la biodiversité

### La forêt française est un atout pour la biodiversité

**62 550 ha**

*surface de peuplements sélectionnés pour la récolte de semences en 2019*

**20 000 ha**

*surface dédiée à la conservation des ressources génétiques forestières en 2019*

**87%**

*part de surface forestière à caractère semi-naturel\* (2013-2017)*

**20,5%**

*part de surface forestière métropolitaine concernée par un classement en aire protégée (Natura 2000, zone de cœur des parcs nationaux, etc...)*

**5**

*nombre moyen d'essences forestières d'arbres présentes à l'échelle de la placette d'inventaire, de 20 ares (3,4 pour les peuplements résineux, 5,3 pour les feuillus et 5,8 pour les peuplements mixtes)*

**41 807 ha** (0,2% de la surface boisée)

*surface de réserves biologiques (intégrales et dirigées\*\*) en 2019*

| [fcba.fr](http://fcba.fr)

Sources : IGD IGN 2020

Enjeu – Biodiversité

## Une gestion de la ressource qui préserve la biodiversité

### Les écocertifications tiennent également compte de la biodiversité des forêts

#### PEFC

PEFC présente plusieurs indicateurs en faveur de la biodiversité :

- Favoriser la diversité des essences et/ou des variétés, y compris la diversité génétique, des structures de peuplement (régulières, irrégulières,...) et des traitements (futaies irrégulières, futaies par parquets, futaies régulières, taillis sous futaie, taillis simple, non intervention volontaire,...)
- Prendre en compte, respecter, favoriser tout élément de biodiversité remarquable, connu et identifié (faune, flore, leurs habitats et milieux associés), notamment les zones/milieus humides

#### FSC

FSC possède un indicateur exigeant que l'Organisation certifiée doit établir un réseau d'aires de conservation couvrant un minimum de 10% de surface à l'échelle soit de l'Unité de Gestion soit de l'ensemble du groupe d'Unités de Gestion.

| [fcba.fr](http://fcba.fr)

Enjeu – Biodiversité

## Les enjeux carbone de la forêt et du bois

**Les écosystèmes forestiers et les activités forêt-bois contribuent globalement à réduire l'augmentation de la teneur en CO<sub>2</sub> de l'ordre de 117 Mt en 2015...**

**83 Mt CO<sub>2</sub> / an**

*quantité de dioxyde de carbone séquestrée annuellement par l'écosystème forestier (forêt et sol) en 2015*

**2,3 Mt CO<sub>2</sub> / an**

*quantité de dioxyde de carbone séquestrée annuellement par les produits bois en 2015*

**32,3 Mt CO<sub>2</sub> / an** (37% matériau et 67% énergie)

*quantité de dioxyde de carbone évitée annuellement par effet de substitution (matériau et énergie) en 2015*

**et le bois représente près de la moitié des énergies renouvelables en France.**

**42%** (0,452 M Terajoules par rapport à 1,065 M Terajoules)

*part du bois dans les énergies renouvelables consommées en France en 2017*

**4,3%** (par rapport à 10,445 M Terajoules)

*part du bois dans la consommation nationale d'énergie en 2017*

**64,2%**

*part du bois énergie dans la consommation nationale de chaleur renouvelable en 2020*

| [fcba.fr](http://fcba.fr)

Sources : IGD IGN 2020, SDS 2021

Enjeu – Energie et GES

## Les enjeux carbone de la forêt et du bois : des données à disposition

**Les produits de construction bois fabriqués en France sont couverts par une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) incluant un bilan GES**

**104 FDES collectives**

*nombre de FDES collectives de produits de construction bois présentes sur la base INIES*

### FDES

Une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un produit ainsi que des informations sanitaires.

30 indicateurs: le réchauffement climatique en kg équivalent CO<sub>2</sub>, consommation d'énergie renouvelable et non renouvelable, des indicateurs relatifs à la pollution de l'air (acidification, polluants photochimiques etc.), à la pollution de l'eau (eutrophisation etc.) et à l'économie circulaire (déchets dangereux et non dangereux, matière recyclées etc.).

| [fcba.fr](http://fcba.fr)

Sources : Base INIES (consultée en décembre 2022)

Enjeu – Energie et GES

## Les enjeux carbone de la forêt et du bois

**La biomasse forestière est également encadrée en Europe d'un point de vue réglementaire d'un point de vue du bilan GES**

### Directive RED II

RED II garantit que les forêts dont est issue la biomasse solide absorbent plus de carbone qu'elles n'en émettent. En effet, le pays d'où est issue la biomasse doit :

- avoir ratifié l'accord de Paris,
- présenter une contribution qui couvre les émissions et les absorptions de CO<sub>2</sub> de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des sols,
- disposer d'une législation au niveau national ou international, applicable à la zone d'exploitation, en vue de conserver et renforcer les stocks et les puits de carbone, et attestant que les émissions du secteur « utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie » ne dépassent pas les absorptions.

RED II encadre également le bilan de gaz à effet de serre fossile résultant de l'utilisation de combustibles issus de la biomasse en exigeant une réduction par rapport à l'utilisation de combustibles fossiles de référence :

- 70 % pour la production d'électricité, de chaleur et de froid dans des installations mises en service du 01/01/2021 au 31/12/2025 ;
- 80 % pour la production d'électricité, de chaleur et de froid dans des installations mises en service à partir du 01/01/2026.

Enjeu – Energie et GES

## La filière bois et l'économie circulaire

**Les connexes de production sont intégralement valorisés**

**99%**

*des produits connexes de scierie sont recyclés ou valorisés sous forme matière ou énergétiquement (34% pâte à papier et panneaux, 13% valorisation énergétique, 10% produits transformés ou auto-consommés par l'entreprise en énergie, 43% en autres produits commercialisés)*

**98%**

*des déchets de seconde transformation sont recyclés ou valorisés énergétiquement (27% recyclage direct, 29% valorisés énergétiquement, 30% atteignent un centre de tri, 7% sont compostés, 1% mis en décharge, 1% incinérés sans valorisation énergétique)*

**Les déchets bois du bâtiment sont valorisés à plus de 90%**

**2,5% de réutilisation/ré-emploi, 42% de recyclage, 40,6% de valorisation énergétique en chaudière/cogénération, 7,3% de valorisation en cimenterie et 7,5% de mise en décharge**

**Les panneaux de particules intègrent une proportion croissante de matière recyclée**

**48 à 53%**

*contenu en recyclé des panneaux de particules bruts*

| fcba.fr

Enjeu – Emissions effluents et déchets

Sources : SSP2019, INSEE 2016, GDBAT 2022, CODIFAB : FDES panneaux de particules (2022)

## Des labels pour aller plus loin vers l'économie circulaire

Enjeu – Emissions effluents et déchets

## Des labels pour la construction en faveur d'une diminution des déchets et des effluents

Le label **NF HQE Habitat** exige de valoriser sous forme de matière de 40 à 70% des déchets.

Ce même label **NF HQE Habitat** demande à ce que les produits de construction neufs utilisés intègrent un minimum de matières recyclées :

- soit au moins 2 familles de produit de construction contenant au minimum 15% de matières recyclées
- soit au moins 3 familles de produit de construction contenant au minimum 30% de matières recyclées

Les labels **LEED** ou **BREAM** (Nouvelles constructions) demandent quant à eux soit de détourner une certaine proportion des déchets (de 50 à 60%) de la mise en décharge, soit de ne pas dépasser une certaine quantité de déchets totaux (12,2kg/m<sup>2</sup> de surface au sol)

| fcba.fr

## La filière forêt-bois, une filière qui a un poids économique

Enjeu – Emploi

## La filière forêt-bois joue un rôle certain dans la création de la richesse nationale ainsi qu'au sein de l'emploi national

**394 000**

*nombre d'emplois de la filière en 2020*

**25,1 Mds €**

*valeur ajoutée en 2020*

**1,1%**

*valeur ajoutée en % du PIB en 2020*

| fcba.fr

Sources : VEM - Consulté en septembre 2022

## La filière forêt-bois, une filière qui a un poids économique

### L'aspect emploi local ou national est pris en considération dans plusieurs labellisations

Enjeu – Emploi

#### Bois de France

- Pour chaque achat, l'entreprise doit identifier, sur le document associé (facture, contrat d'achat...), le lieu de récolte du bois et vérifier que celui-ci est sur le territoire français.
- L'entreprise doit vérifier la validité de l'engagement BOIS DE FRANCE de chaque fournisseur pour s'assurer de leur capacité à lui vendre de la matière BOIS DE FRANCE.
- Pour chaque achat, l'entreprise doit identifier, sur le document associé (facture, contrat d'achat...), la mention de la matière BOIS DE FRANCE.

#### France Bois Traçabilité (France Bois 2024)

Ce label mis en place pour les JO 2024 à Paris, exige le recours *a minima* à 50% à du bois labellisé BOIS DE FRANCE

| fcba.fr

## Une filière de plus en plus sûre pour ses salariés

### Une sinistralité qui baisse continuellement depuis 2008

Enjeu – Santé & sécurité

**48**

*taux d'accidents du travail des salariés, en nombre d'accident par millions d'heures travaillées, pour le secteur forestier (2017)*  
(-33 % entre 2008 et 2017)

**30**

*taux d'accidents du travail des salariés, en nombre d'accident par millions d'heures travaillées, pour le secteur des industries du bois (2017)*  
(-26 % entre 2008 et 2017)

| fcba.fr

Sources : IGD IGN 2020

## Les forêts : des espaces à enjeu social important et possédant une valeur culturelle reconnue

### Le milieu forestier est un support privilégié pour la pratique d'activités de loisirs dans un cadre naturel...

**0,26 ha**

superficie moyenne de forêt par habitant (2013-2017)



**51%**

part des français allant en forêt au moins une fois par mois (2015)

### Avec des forêts possédant un caractère culturel et patrimonial reconnu

**51,4%**

part des surfaces de forêts couvertes par un parc naturel régional (2019)



**11,6%**

part des surfaces de forêts couvertes par une réserve de biosphère\* (2019)



\* sites désignés par les gouvernements nationaux et reconnus par l'UNESCO dans le cadre de son Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) pour promouvoir un développement durable basé sur les efforts combinés des communautés locales et s'appuyant sur des connaissances locales et scientifiques

Sources : IGD IGN 2020, Fédération des Parcs naturels régionaux de France 2017

## Les forêts : des espaces à enjeu social important et possédant une valeur culturelle reconnue

### Certains documents de gestion durable prennent également en compte les enjeux sociétaux et culturels des forêts

#### PEFC

PEFC présente plusieurs indicateurs tenant compte la valeur culturelle et patrimoniale des forêts :

- Préserver et respecter les éléments du patrimoine historique, culturel, architectural et paysager connus ou signalés, par le donneur d'ordre et/ou le propriétaire forestier
- Tenir compte de la valeur paysagère des forêts en conservant, par exemple, des structures forestières variées et en encourageant l'existence d'arbres attrayants, de bouquets et autres caractéristiques telles que couleurs, fleurs et fruits

#### PSG

Le PSG propose lui une brève analyse des enjeux sociaux des bois et forêts précisant notamment si la forêt fait l'objet d'une fréquentation et s'il existe une convention d'ouverture au public

| fcba.fr



# Merci de votre attention

Contact :

Latino LOUREIRO MORAIS

[latino.loureiromais@fcba.fr](mailto:latino.loureiromais@fcba.fr)

23 02/06/2023

Crédits photos : Shutterstock, FCBA, Ismaglov, shironosov, Peshkova Ipopba, Tzogia Kappatou, Katarzyna Bialasiewicz via Getty Images pro, matjeacock, bernie\_photo, Andrey Popov via Getty Images Signature et Photocreo via canva

| **fcba.fr**

## Annexe 4 – Liste des acteurs du bâtiment interrogés (parties prenantes externes)

Type d'acteur	Nombre d'entretiens	Enquêtés
MO publics	4	EPA Marne (Mélanie SIEBERT)
		Action Logement (Guillaume DEROMBISE)
		Nantes Métropole Aménagement (Matthias TROUILLAUD) Entretien commun avec le BE ZEFECO (Alexandre BASTIEN)
		Mairie de Fontenay-sous-Bois (Fabienne BEAUDU)
Promoteurs privés	2	ICADE (David BRUCHON)
		Woodeum (Bastien BOUTELOUP)
BTP	4	VINCI – Arbonis (Jean-Marc PROVOT)
		Léon Grosse (Julian BACABARA, Caroline ROCHERON)
		BOUYGUES Construction bois (Pierre-Alexandre HERARD, Roland PRIN)
		CAPEB (David AMADON, Amine LAHOUAR, Jean-Michel MARTIN)
BE - Architectes	3	Le Sommer Environnement (Clément VERN) – Questionnaire rempli par écrit
		Vizea (Anaïs RIOU) – Questionnaire rempli par écrit
		UNSFA (Gérard SÉNIOR)
ONG	3	FNE (Christophe CHAUVIN)
		CANOPEE (sur base documentaire)
		WWF (sur base documentaire)
Pouvoirs publics	5	ADEME – Direction Bioéconomie et Energie Renouvelable, - Agriculture, Forêt et Alimentation (Miriam BUITRAGO)
		ADEME - Service Bâtiment (SB) Direction Ville et Territoire Durable (DVTD) (Philippe LÉONARDON)
		ADEME – Cellule Bois, Biosourcés et Biocarburants (Sylvain BORDEBEURE)
		MAA - Biodiversité-environnement et politique forestière (Flore SANCEY)
		DHUP (Magali MULOT) Entretien commun avec DGALN (François BONNET)

## Annexe 5 – Guide d’entretien des acteurs du bâtiment

- Question 1 :** La performance développement durable de vos approvisionnements en produits de construction est-elle un critère de sélection important pour vous et pourquoi ?
- Question 2 :** Sur quels enjeux/indicateurs/outils environnementaux vous basez-vous pour juger de cette performance ?  
*Ex : Emissions de GES, consommations d’énergies renouvelable et non-renouvelable pour fabriquer le produit, etc.*
- Question 3 :** Sur quels enjeux/indicateurs/outils sociaux vous basez-vous pour juger de cette performance ?  
*Ex : Nombre d’emplois maintenus et/ou créés par le fabricant du produit, fréquence des accidents de travail, etc.*
- Question 4 :** Sur quels enjeux/indicateurs/outils économiques vous basez-vous pour juger de cette performance ?  
*Ex : Représentativité des achats responsables (performants du point de vue du DD) et/ou locaux vs achats totaux pour le fabricant du produit, soutien financier de projets performants du point de vue du DD, etc.*
- Question 5 :** Quels sont les indicateurs qui vous manquent et que vous souhaiteriez avoir à disposition pour juger de la performance DD des produits de construction ?
- Question 6 :** Selon vous, quels sont les points forts et les points à améliorer pour la filière forêt-bois sur les plans environnemental, social et économique et pourquoi ?

## Annexe 6 – Résultats de l'enquête auprès des acteurs du bâtiment

Sur quels enjeux/indicateurs/outils environnementaux vous basez-vous pour juger de la performance de la filière forêt bois construction ?

Sous-critères AFAQ	Indicateurs identifiés	BTP	BE-Archi	PP	MOP	ONG	GOV	Total
<b>Matières premières</b>	Gestion durable - Certification	4	1	2	1	1	4	13
	Origine/traçabilité - Bois local, bois français, matériaux locaux	3	2	2	1		4	12
	Gestion durable - Disponibilité/plan d'appro						3	3
	Mixité des matériaux	1	1					2
	Origine/traçabilité - Bois européen	1		1				2
	Bio-sourcé (label, pacte etc.)				1			1
<b>Energies et GES</b>	Bilan GES RE2020/FDES	1	3	2	3	1	2	12
	Autres impacts ACV - indicateurs énergétiques		1		1		1	3
	Changement d'occupation des sols						1	1
	Stockage carbone dans les produits						1	1
	Transport amont				1			1
<b>Parties prenantes</b>	Existence d'un politique RSE	5					1	6
<b>Biodiversité</b>	Autres impacts ACV - eco-systèmes						2	2
	Biodiversité (e.g. Indice de biodiversité potentielle)					2		2
	Indicateurs d'impact d'une coupe (outil-gef)					1		1
<b>Effluents et déchets</b>	Réemploi/Contenu en recyclé/ utilisation de déchets			1			3	4
<b>Utilisation de l'eau</b>								

**Sur quels enjeux/indicateurs/outils sociaux vous basez-vous pour juger de la performance de la filière forêt bois construction ?**

Sous-critères AFAQ	Indicateurs identifiés	BTP	BE-Archi	PP	MOP	ONG	GOV	Total
<b>Emploi</b>	Emplois, emplois ruraux		1		2		3	6
	Bois local, bois français	1	1		2			4
<b>Santé et sécurité</b>	Santé humaine (COV en oeuvre, traitement du bois, fumées en cas d'incendie)	1	1	1	1		1	5
	Pénibilité	1					1	2
	Bien être lié à l'utilisation du bois dans un bâtiment				1			1
	Taux d'accident	1						1
<b>Diversité, équité et égalité des chances</b>	Insertion professionnelle	1	1		1		1	4
<b>Formation &amp; éducation</b>	Montée en compétence des employés						2	2
	Developpement des formations Bois	1						1
<b>Droits de l'homme et société civile</b>	Multifonctionnalité					1		1
	Valeur culturelle et pédagogique					1		1

**Sur quels enjeux/indicateurs/outils économiques vous basez-vous pour juger de la performance de la filière forêt bois construction ?**

Sous-critères AFAQ	Indicateurs identifiés	BTP	BE-Archi	PP	MOP	ONG	GOV	Total
<b>Performance éco</b>	Coût de la construction bois		1	2	2			5
	Coût du bois français	2	1					3
	Coût complet intégrant la maintenance et le remplacement		1					1
<b>Investissement responsabilité sociale</b>	Filière créatrice de valeur locale					1		1
	Prix des externalités					1		1
<b>Interessement et participation</b>								
<b>Politique salariale</b>								
<b>Qualité et satisfaction des consommateurs</b>								

**Selon vous, quels sont les points forts pour la filière forêt-bois sur les plans environnemental, social et économique et pourquoi ?**

Critère AFAQ	Sous-critères AFAQ	Indicateurs identifiés	BTP	BE-Archi	PP	MOP	ONG	GOV	Total
Environnemental	Energies et GES	Stockage carbone/RE2020	2			1	1		4
		FDES collectives		1					1
	Matières premières	Dynamisation de la forêt			1	1			2
		Bénéfices du bois en construction (acoustique, thermique, rapidité du chantier)		1					1
		Existence des certifications de gestion durable					1		1
Label bois local associant des exigences sur la gestion forestière (type bois de Chartreuse)								1	
Social	Parties prenantes/RSE	Associations (ADIVBOIS) / Personnalité politique / Création CODIFAB, FBF, FIBOIS, etc	1	1	1				3
		Droits de l'homme et société civile					2		2
	Emploi	Emplois				1			1
Economique	Performance éco/ Coûts	Innovation/start up	1		1				2

**Selon vous, quels sont les axes d'amélioration de la filière forêt-bois sur les plans environnemental, social et économique et pourquoi ?**

Critère AFAQ	Sous-critères AFAQ	Indicateurs identifiés	BTP	BE-Archi	PP	MOP	ONG	GOV	Total
Environnemental	Matières premières	Diversité des essences	1				3	2	6
		Traçabilité jusqu'à la forêt	2	1		1	1	1	6
		Remise en cause des labels de ge..	1	1			2	1	5
		Ressource feuillue mal valorisée	2			1		2	5
		Usabilité du bois en construction..	1	1	1			2	5
		Beaucoup de bois finit en énergie	1			1	1		3
	Parties prenantes/..	Risques de la sylviculture intensi..					1	2	3
	Biodiversité	Coupes rases (interdire/ limiter)					3	1	4
		Impacts de la sylviculture sur la ..					3		3
	Effluents et déchets	Recyclage / réemploi / utilisation..	1				1		2
Impact du traitement des bois		1						1	
Social	Parties prenantes/RSE	Communication (forêt, coupe ras..	2	2	2	3	1	1	11
		Absence de politique RSE	1					1	2
		Simplification des référentiels (: ..					1		1
	Formation & éduca..	Formation (architectes, urbanist..	1	2	1				4
	Droits de l'homme et société civile	Etat pas assez exigeant sur la ge..					1		1
Pas de structure forte pour défe..						1		1	
Risque de perte de la multifoncti..						1		1	
Economique	Qualité et satisfaction des co..	Relocalisation, disponibilité bois ..				3		2	5
		Réponse à la demande, structura..	2		1	2			5
	Performance éco/ Coûts	Coût de la construction bois		1		1			2
		Importations/Balance commerci..						2	2
		Coût du bois français	1						1
		Taille des scierie trop petites						1	1
Investissement res..	Mécanismes de financements de..					1		1	

## Annexe 7 – Questionnaire d'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Première partie)

1. A quel secteur de la filière vous identifiez-vous ?

*Une seule réponse possible*

- Sylviculture et exploitation forestière
- Première transformation
- Seconde transformation

2. Combien de salariés compte votre entreprise ?

*Une seule réponse possible*

- Moins de 10 salariés
- Entre 10 et 50 salariés
- Entre 50 et 100 salariés
- Plus de 100 salariés

3. Quel niveau d'importance est accordé aux critères environnementaux suivants au sein de mon entreprise ?

*Fort = Mon entreprise accorde une très grande importance à ce critère*

*Nul = Mon entreprise n'accorde aucune importance à ce critère*

	Fort	Moyen	Faible	Nul	Non concerné
Energies et gaz à effet de serre (GES)	<input type="checkbox"/>				
Sélection des matières premières	<input type="checkbox"/>				
Traçabilité et origine des matières premières	<input type="checkbox"/>				
Gestion durable des forêts	<input type="checkbox"/>				
Utilisation de l'eau	<input type="checkbox"/>				
Emissions, effluents et déchets	<input type="checkbox"/>				
Préservation de la biodiversité	<input type="checkbox"/>				
Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes	<input type="checkbox"/>				

4. Quel niveau d'importance est accordé aux critères sociaux suivants au sein de mon entreprise ?

*Fort = Mon entreprise accorde une très grande importance à ce critère*

*Nul = Mon entreprise n'accorde aucune importance à ce critère*

	Fort	Moyen	Faible	Nul	Non concerné
Emploi	<input type="checkbox"/>				
Santé et sécurité	<input type="checkbox"/>				
Formation et éducation	<input type="checkbox"/>				
Diversité, équité et égalité des chances	<input type="checkbox"/>				
Droits de l'Homme et société civile	<input type="checkbox"/>				

5. Quel niveau d'importance est accordé aux critères économiques suivants au sein de mon entreprise ?

*Fort = Mon entreprise accorde une très grande importance à ce critère*

*Nul = Mon entreprise n'accorde aucune importance à ce critère*

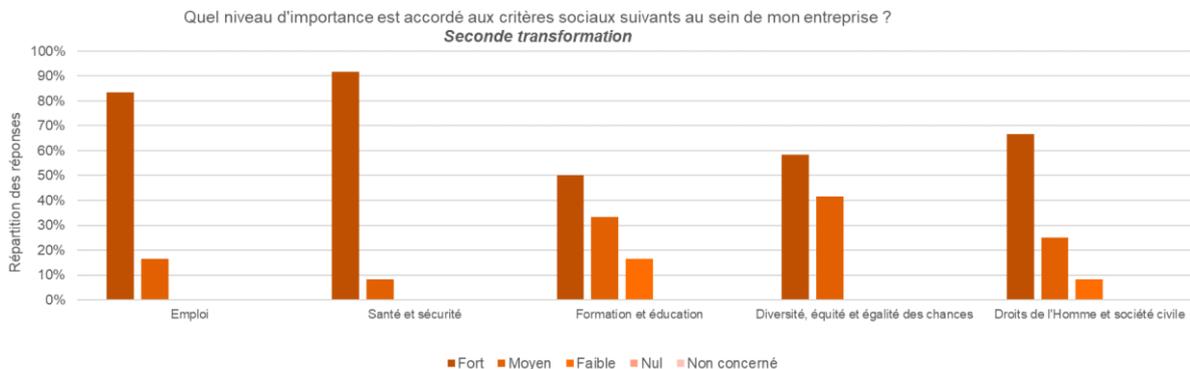
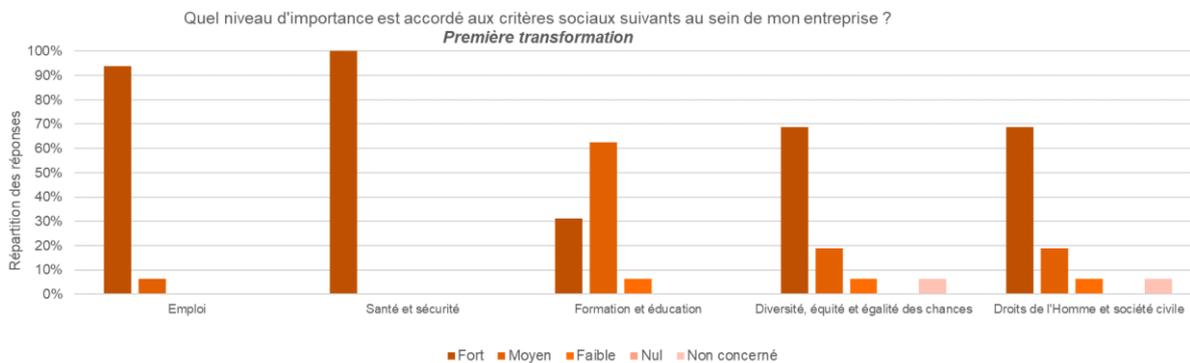
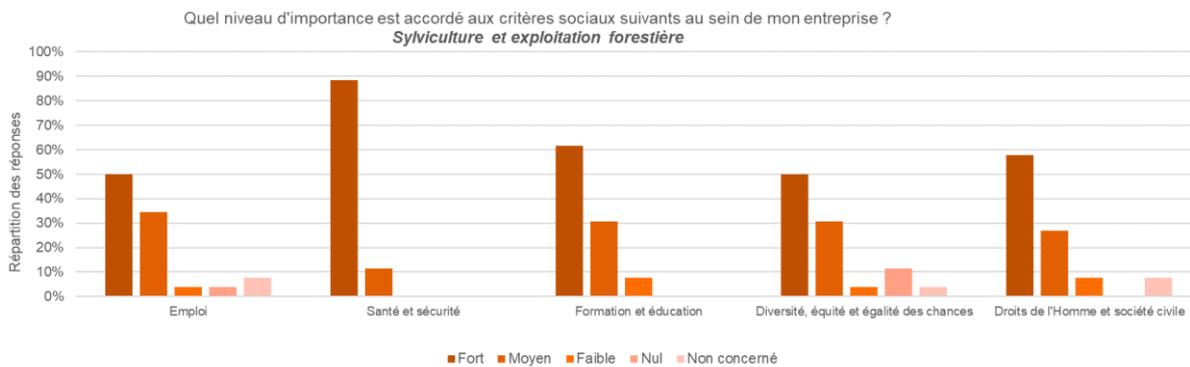
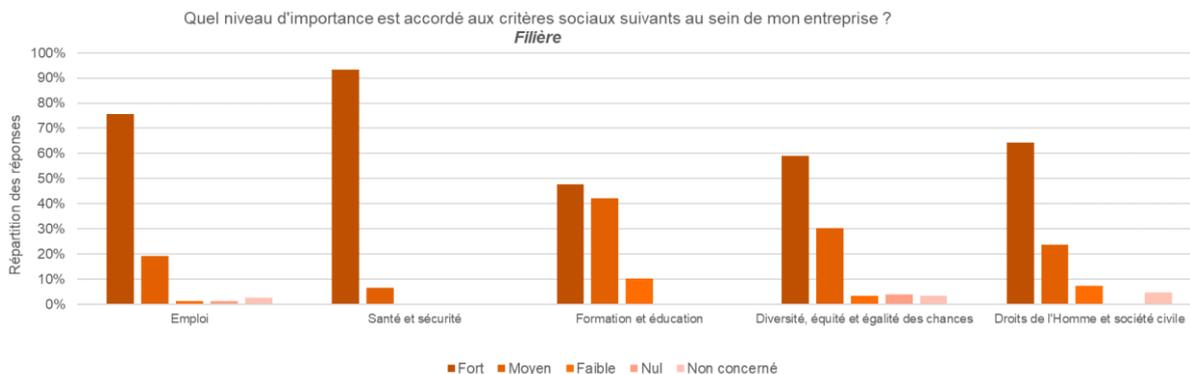
	Fort	Moyen	Faible	Nul	Non concerné
Contribution économique directe et indirecte sur le territoire	<input type="checkbox"/>				
Valeurs/missions de l'entreprise	<input type="checkbox"/>				
Existence d'une politique RSE	<input type="checkbox"/>				

## Annexe 8 – Résultats de l'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Première partie)

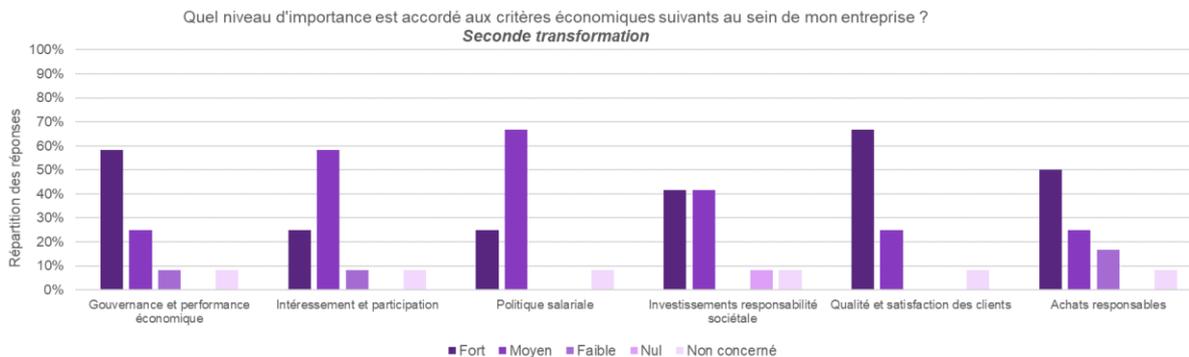
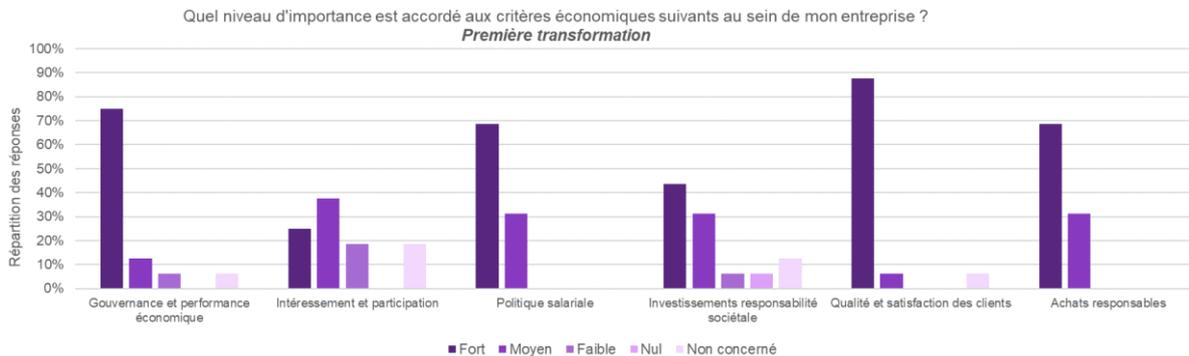
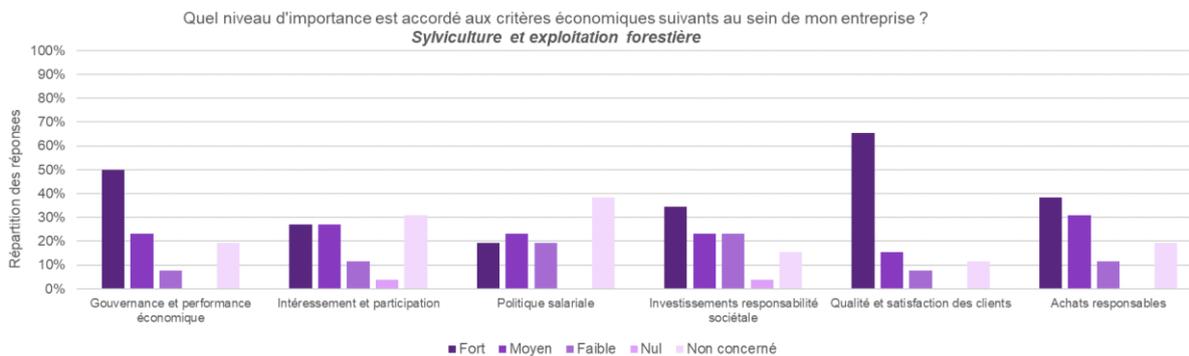
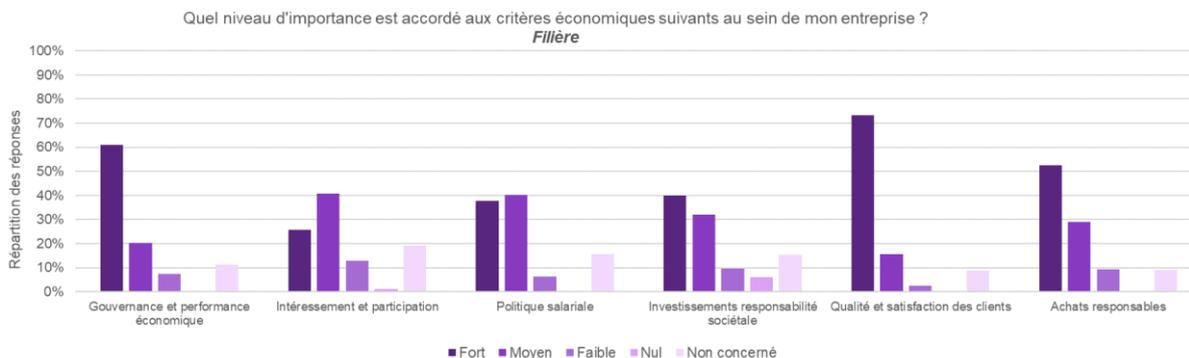
### Volet environnemental



**Volet social**



**Volet économique**



## Annexe 9 – Tableaux de synthèse des principaux indicateurs de performance relevés par l'étude

		Unité(s)	Lafarge	Arcelormittal	Constellium	Wienerberger	Saint-Gobain	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven	
<b>Energies &amp; GES</b>	Emissions de CO2	kg CO2 eq kg CO2 eq/kg produit %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	détail par scope ou source		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Scope 1		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Scope 2		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Scope 3		X	X	X		X	X	X		X	
	Emissions biogéniques									X	X	
	Consommation d'énergie	J J/kg produit %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	détail par sources			X	X	X	X	X	X	X	X	
	Energie fossile				X	X	X	X	X	X	X	X
	Energie renouvelable			X		X	X	X	X	X	X	X
Energie récupérée/réutilisée/produite sur place			X			X	X	X	X	X	X	
Energie biomasse							X	X	X	X		
<b>Emissions effluents et déchets</b>	Autres émissions atmosphériques (Nox, Sox, ...)	kg kg/kg produit	X	X	X		X		X	X		
	Rejets aqueux et/ou émissions vers l'eau	kg kg/kg produit			X		X	X	X			
	Production de déchets	kg	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	détail par type de déchet et/ou traitement	kg %			X	X	X	X	X	X	X	
	Valorisation des résidus de production	kg		X			X	X		X	X	
Valorisation de déchets issus de l'extérieur	kg	X		X		X			X	X		
<b>Utilisation de l'eau</b>	Consommation d'eau	m <sup>3</sup>	X	X	X		X	X	X	X		
		Unité(s)	Lafarge	Arcelormittal	Constellium	Wienerberger	Saint-Gobain	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven	
<b>Emploi</b>	Effectif employés	Nombre	X		X	X	X		X	X	X	
<b>Diversité, équité et égalité des chances</b>	détail par sexe/contrat/âge et/ou autres	Nombre %	X	X	X	X	X		X	X		
<b>Santé &amp; sécurité</b>	Accidents de travail	Nombre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	dont graves/avec arrêt de travail	Nombre %	X	X	X	X	X			X	X	
	dont mortels	Nombre %		X		X	X			X		
<b>Formation &amp; éducation</b>	Formation des salariés (toutes confondues)	Nombre %	X	X	X	X	X		X	X		
		Unité(s)	Lafarge	Arcelormittal	Constellium	Wienerberger	Saint-Gobain	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven	
<b>Satisfaction des parties prenantes</b>	Fournisseurs signataires d'un code de conduite	Nombre		X	X		X	X	X	X		

**Note** : Les « X » signalent la prise en compte de l'indicateur de performance indiqué (en ligne) dans le rapport de performance de l'entreprise en question (en colonne).

Sous-critères	Indicateurs	Unité(s)	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven
Energies & GES	Carbone stocké dans les forêts	kg CO2 eq	o	X		
	Carbone stocké dans les produits	kg CO2 eq			X	X
	Bénéfice climat <sup>1</sup>	kg CO2 eq		X		
	Transports de produits	Quantité transportée tkm %			X	X
	Production de bio-énergie	GWh		o		X
	Sites de production	Nombre	o		X	o
	dont régulièrement soumis à un audit énergétique	%			X	
	dont couverts par un système de management énergétique externe	%	o		X	
Matières premières	Certification durable des forêts	Nombre %	X	o		
	Volume permanent de bois dans les forêts	million m3fo	o	X		
	Replantations/regénération	Nombre	o	X		
	Part de forêts dédiées à la conservation	%	o	X		
	Volume de bois utilisé dans la production	m <sup>3</sup> million at	o	X	X	X
	dont bois certifié	%	o	X	X	
	dont bois rond	%	o		X	
	dont co-produits	%	o		X	
	dont bois recyclé	%	o		X	
	Volume de bois acheté	million at		o	X	
dont acheté directement à l'exploitant	%			X		
Sous-critères	Indicateurs	Unité(s)	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven
Qualité et satisfaction des consommateurs	Produits recyclables	Nombre %	X		X	
	Produits non recyclables	%			X	
	Produits labellisés	Nombre, %	o		X	
Performance éco et présence sur le marché	Volume de panneaux bruts produits	m3			X	
	dont panneaux contenant du formaldéhyde	%			X	
	dont panneaux réduits en formaldéhyde ou sans	%			X	
	Volume de bois de sciage et de contreplaqué produit	m3				X
Volume de pellets produits	m4				X	
Sous-critères	Indicateurs	Unité(s)	Stora Enso	SCA	Egger	Moelven
Droits de l'Homme & société civile	Réunions de consultation avec les communautés	Nombre	o	X		

**Note :** Les « X » et les « o » signalent la prise en compte de l'indicateur de performance indiqué (en ligne) dans le rapport de performance de l'entreprise en question (en colonne). Un « X » signifie que l'information a été collectée parmi les indicateurs clés de l'entreprise (souvent présentés dans des tableaux de synthèse). Un « o » signifie que l'indicateur a été collecté à la lecture du rapport (l'indicateur est donc moins mis en avant par l'entreprise)

## Annexe 10 – Questionnaire d'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Deuxième partie)

Pour chaque critère parcouru à la section précédente, des indicateurs sont listés dans cette section. Pour chacun, il est demandé de noter la faisabilité de mise en place et/ou de mesure de ces indicateurs.

Il s'agit ici d'évaluer votre capacité et intérêt à fournir chaque donnée dans le cadre d'une communication pour mettre en avant la performance développement durable de votre entreprise.

### Volet environnemental

#### 1. Energies et gaz à effet de serre (GES)

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Emissions de GES annuelles / Bilan carbone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engagement de réduction des émissions de GES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consommations énergétiques annuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage carbone dans les forêts et/ou produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Couverture de mes produits par des déclarations environnementales (FDES)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 2. Sélection des matières premières

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Volume de bois utilisé dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Détail par typologies de matières premières (bois rond, déclassé, recyclé, co-produits, sciages, panneaux etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de ma production issue du recyclage / réutilisation / réemploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de bois feuillu utilisé dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 3. Traçabilité et origine des matières premières

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Part de bois français utilisé dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de bois européen utilisé dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de bois local utilisé dans ma production (200 km max)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Origine géographique exacte (scierie / parcelle) des bois utilisés dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 4. Gestion durable des forêts

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Part de bois certifié FSC/PEFC utilisé dans ma production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 5. Utilisation de l'eau

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Consommation en eau annuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 6. Emissions, effluents et déchets

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Production de déchets annuelle liée à ma production (hors produits connexes de scierie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Détail par typologie de déchet (dangereux / non dangereux) et/ou de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quantité de déchets valorisés sur site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 7. Biodiversité

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partenariats locaux favorisant la biodiversité (associations, formations, etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 8. Satisfaction des parties prenantes

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Part de produits éco-conçus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Systèmes de management (environnemental, énergétique, risques, RSE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de produits certifiés/labellisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Volet social**

## 1. Emploi

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Nombre d'employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de rotation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 2. Santé et sécurité

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Taux d'accidents du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre annuel de campagnes de mesurage d'exposition aux poussières et/ou substances dangereuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part de produits réduits en formaldéhyde ou sans formaldéhyde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 3. Formation et éducation

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Part de la masse salariale des investissements en formations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partenariats avec des écoles, universités, CFA et/ou lycées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 4. Diversité, équité et égalité des chances

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Répartition par âge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Répartition par type de contrat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Index de l'égalité professionnelle homme/femme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux d'alternants et/ou apprentis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de travailleurs handicapés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de contrats avec des entreprises d'insertion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 5. Droits de l'Homme et société civile

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Investissements dans des projets de soutien aux communautés locales (événements sportifs, projets éducatifs, associations locales, etc)

## Volet économique

### 1. Gouvernance et performance économique

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Contribution économique directe et indirecte sur le territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valeurs/missions de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence d'une politique RSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 2. Intéressement et participation

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Versements intéressement/participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 3. Politique salariale

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Ratio d'équité (écart entre la rémunération des dirigeants et les salaires moyens et médians)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avantages en nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 4. Qualité et satisfaction des clients

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Taux de satisfaction des clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 5. Achats responsables

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
Existence d'une politique d'achat responsable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Annexe 11 – Résultats de l'enquête auprès des entreprises de la filière Bois construction (Deuxième partie)

### Volet environnemental

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
<b>Energies et gaz à effet de serre (GES)</b>					
<b>Emissions de GES annuelles / Bilan carbone</b>	<b>9%</b>	<b>25%</b>	<b>52%</b>	<b>6%</b>	<b>7%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	4%	8%	69%	4%	15%
Première transformation	6%	19%	63%	6%	6%
Seconde transformation	17%	50%	25%	8%	0%
<b>Engagement de réduction des émissions de GES</b>	<b>10%</b>	<b>14%</b>	<b>48%</b>	<b>13%</b>	<b>15%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	4%	12%	50%	12%	23%
Première transformation	0%	6%	69%	19%	6%
Seconde transformation	25%	25%	25%	8%	17%
<b>Consommations énergétiques annuelles</b>	<b>49%</b>	<b>28%</b>	<b>17%</b>	<b>0%</b>	<b>5%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	19%	35%	31%	0%	15%
Première transformation	63%	25%	13%	0%	0%
Seconde transformation	67%	25%	8%	0%	0%
<b>Production de bio-énergie (énergie issue de la biomasse)</b>	<b>36%</b>	<b>4%</b>	<b>21%</b>	<b>0%</b>	<b>39%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	19%	12%	31%	0%	38%
Première transformation	38%	0%	25%	0%	38%
Seconde transformation	50%	0%	8%	0%	42%
<b>Stockage carbone dans les forêts et/ou produits</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>39%</b>	<b>8%</b>	<b>16%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	12%	27%	38%	4%	19%
Première transformation	13%	19%	44%	13%	13%
Seconde transformation	33%	8%	33%	8%	17%
<b>Couverture de mes produits par des déclarations environnementales (FDES)</b>	<b>28%</b>	<b>21%</b>	<b>25%</b>	<b>1%</b>	<b>24%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	4%	8%	38%	4%	46%
Première transformation	31%	13%	38%	0%	19%
Seconde transformation	50%	42%	0%	0%	8%
<b>Sélection des matières premières</b>					
<b>Volume de bois utilisé dans ma production</b>	<b>71%</b>	<b>11%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>17%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	42%	4%	4%	0%	50%
Première transformation	88%	13%	0%	0%	0%
Seconde transformation	83%	17%	0%	0%	0%
<b>Détail par typologies de matières premières (bois rond, déclassé, recyclé, co-produits, sciages, panneaux etc)</b>	<b>68%</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>	<b>17%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	42%	4%	8%	0%	46%
Première transformation	88%	6%	0%	0%	6%
Seconde transformation	75%	8%	8%	8%	0%
<b>Part de ma production issue du recyclage / réutilisation / réemploi</b>	<b>29%</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>	<b>3%</b>	<b>52%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	15%	4%	8%	0%	73%
Première transformation	13%	6%	6%	0%	75%
Seconde transformation	58%	8%	17%	8%	8%
<b>Part de bois feuillu utilisé dans ma production</b>	<b>45%</b>	<b>12%</b>	<b>1%</b>	<b>5%</b>	<b>38%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	42%	4%	4%	0%	50%
Première transformation	50%	6%	0%	6%	38%
Seconde transformation	42%	25%	0%	8%	25%
<b>Traçabilité et origine des matières premières</b>					
<b>Part de bois français utilisé dans ma production</b>	<b>72%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>0%</b>	<b>13%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	46%	12%	4%	0%	38%
Première transformation	94%	6%	0%	0%	0%
Seconde transformation	75%	17%	8%	0%	0%
<b>Part de bois européen utilisé dans ma production</b>	<b>44%</b>	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>0%</b>	<b>42%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	12%	4%	0%	62%
Première transformation	44%	0%	0%	0%	56%
Seconde transformation	67%	17%	8%	0%	8%
<b>Part de bois local utilisé dans ma production (200 km max)</b>	<b>59%</b>	<b>14%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>17%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	35%	12%	4%	0%	50%
Première transformation	94%	6%	0%	0%	0%
Seconde transformation	50%	25%	17%	8%	0%
<b>Origine géographique exacte (scierie / parcelle) des bois utilisés dans ma production</b>	<b>58%</b>	<b>13%</b>	<b>11%</b>	<b>6%</b>	<b>13%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	50%	8%	4%	0%	38%
Première transformation	81%	6%	13%	0%	0%
Seconde transformation	42%	25%	17%	17%	0%

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
<b>Gestion durable des forêts</b>					
<b>Part de bois certifié FSC/PEFC utilisé dans ma production</b>	<b>76%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>	<b>10%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	50%	8%	8%	4%	31%
Première transformation	94%	6%	0%	0%	0%
Seconde transformation	83%	8%	0%	8%	0%
<b>Utilisation de l'eau</b>					
<b>Consommation en eau annuelle</b>	<b>56%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>0%</b>	<b>28%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	8%	12%	0%	58%
Première transformation	69%	0%	13%	0%	19%
Seconde transformation	75%	17%	0%	0%	8%
<b>Emissions, effluents et déchets</b>					
<b>Production de déchets annuelle liée à ma production (hors produits connexes de scierie)</b>	<b>50%</b>	<b>13%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>23%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	15%	4%	19%	0%	62%
Première transformation	50%	19%	13%	13%	6%
Seconde transformation	83%	17%	0%	0%	0%
<b>Détail par typologie de déchet (dangereux / non dangereux) et/ou de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement etc)</b>	<b>51%</b>	<b>6%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>29%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	19%	0%	19%	0%	62%
Première transformation	50%	0%	13%	13%	25%
Seconde transformation	83%	17%	0%	0%	0%
<b>Quantité de déchets valorisés sur site</b>	<b>43%</b>	<b>15%</b>	<b>16%</b>	<b>2%</b>	<b>24%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	15%	0%	27%	0%	58%
Première transformation	56%	19%	13%	6%	6%
Seconde transformation	58%	25%	8%	0%	8%
<b>Préservation de la biodiversité</b>					
<b>Exigences sur le respect de la biodiversité en sylviculture et exploitation forestière</b>	<b>35%</b>	<b>11%</b>	<b>25%</b>	<b>5%</b>	<b>24%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	50%	27%	8%	8%	8%
Première transformation	31%	6%	25%	6%	31%
Seconde transformation	25%	0%	42%	0%	33%
<b>Partenariats locaux favorisant la biodiversité (associations, formations, etc)</b>	<b>14%</b>	<b>24%</b>	<b>30%</b>	<b>3%</b>	<b>29%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	27%	27%	19%	4%	23%
Première transformation	6%	19%	38%	6%	31%
Seconde transformation	8%	25%	33%	0%	33%
<b>Satisfaction des attentes environnementales des personnes internes et externes</b>					
<b>Part de produits certifiés/labellisés</b>	<b>68%</b>	<b>11%</b>	<b>8%</b>	<b>1%</b>	<b>12%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	42%	12%	8%	4%	35%
Première transformation	94%	6%	0%	0%	0%
Seconde transformation	67%	17%	17%	0%	0%
<b>Part de produits éco-conçus</b>	<b>18%</b>	<b>19%</b>	<b>22%</b>	<b>0%</b>	<b>40%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	15%	8%	19%	0%	58%
Première transformation	6%	25%	31%	0%	38%
Seconde transformation	33%	25%	17%	0%	25%
<b>Systèmes de management (environnemental, énergétique, risques, RSE)</b>	<b>29%</b>	<b>26%</b>	<b>23%</b>	<b>0%</b>	<b>22%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	15%	23%	27%	0%	35%
Première transformation	13%	31%	25%	0%	31%
Seconde transformation	58%	25%	17%	0%	0%

## Volet social

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
<b>Emploi</b>					
<b>Nombre d'employés</b>	<b>77%</b>	<b>13%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>9%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	46%	23%	4%	0%	27%
Première transformation	94%	6%	0%	0%	0%
Seconde transformation	92%	8%	0%	0%	0%
<b>Taux de rotation</b>	<b>43%</b>	<b>35%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>16%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	19%	31%	4%	4%	42%
Première transformation	50%	31%	6%	6%	6%
Seconde transformation	58%	42%	0%	0%	0%
<b>Santé et sécurité</b>					
<b>Taux d'accidents du travail</b>	<b>67%</b>	<b>17%</b>	<b>6%</b>	<b>1%</b>	<b>9%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	50%	23%	12%	4%	12%
Première transformation	69%	19%	6%	0%	6%
Seconde transformation	83%	8%	0%	0%	8%
<b>Nombre annuel de campagnes de mesurage d'exposition aux poussières et/ou substances dangereuses</b>	<b>35%</b>	<b>31%</b>	<b>11%</b>	<b>1%</b>	<b>22%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	4%	23%	19%	4%	50%
Première transformation	44%	44%	6%	0%	6%
Seconde transformation	58%	25%	8%	0%	8%
<b>Part de produits réduits en formaldéhyde ou sans formaldéhyde</b>	<b>26%</b>	<b>11%</b>	<b>16%</b>	<b>6%</b>	<b>41%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	4%	8%	15%	4%	69%
Première transformation	31%	0%	25%	6%	38%
Seconde transformation	42%	25%	8%	8%	17%
<b>Formation et éducation</b>					
<b>Part de la masse salariale des investissements en formations</b>	<b>53%</b>	<b>25%</b>	<b>13%</b>	<b>0%</b>	<b>9%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	38%	15%	27%	0%	19%
Première transformation	63%	25%	13%	0%	0%
Seconde transformation	58%	33%	0%	0%	8%
<b>Partenariats avec des écoles, universités, CFA et/ou lycées</b>	<b>44%</b>	<b>23%</b>	<b>21%</b>	<b>1%</b>	<b>11%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	46%	23%	15%	4%	12%
Première transformation	44%	13%	31%	0%	13%
Seconde transformation	42%	33%	17%	0%	8%
<b>Diversité, équité et égalité des chances</b>					
<b>Répartition par âge</b>	<b>48%</b>	<b>20%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>17%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	35%	19%	15%	8%	23%
Première transformation	44%	25%	13%	0%	19%
Seconde transformation	67%	17%	0%	8%	8%
<b>Répartition par type de contrat</b>	<b>55%</b>	<b>17%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	35%	23%	15%	8%	19%
Première transformation	56%	13%	13%	0%	19%
Seconde transformation	75%	17%	0%	0%	8%
<b>Index de l'égalité professionnelle homme/femme</b>	<b>46%</b>	<b>22%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>	<b>20%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	27%	23%	15%	8%	27%
Première transformation	44%	19%	13%	0%	25%
Seconde transformation	67%	25%	0%	0%	8%
<b>Taux d'alternants et/ou apprentis</b>	<b>48%</b>	<b>25%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	27%	31%	15%	8%	19%
Première transformation	50%	19%	13%	0%	19%
Seconde transformation	67%	25%	0%	0%	8%
<b>Taux de travailleurs handicapés</b>	<b>57%</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>	<b>1%</b>	<b>23%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	12%	19%	4%	42%
Première transformation	56%	13%	13%	0%	19%
Seconde transformation	92%	0%	0%	0%	8%
<b>Nombre de contrats avec des entreprises d'insertion</b>	<b>38%</b>	<b>22%</b>	<b>12%</b>	<b>1%</b>	<b>27%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	15%	23%	4%	35%
Première transformation	25%	25%	13%	0%	38%
Seconde transformation	67%	25%	0%	0%	8%
<b>Droits de l'Homme et société civile</b>					
<b>Investissements dans des projets de soutien aux communautés locales (événements sportifs, projets éducatifs, associations locales, etc)</b>	<b>38%</b>	<b>21%</b>	<b>20%</b>	<b>3%</b>	<b>18%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	31%	27%	23%	0%	19%
Première transformation	50%	19%	13%	0%	19%
Seconde transformation	33%	17%	25%	8%	17%

## Volet économique

	Je collecte déjà cette donnée	Je sais collecter cette donnée	Je ne sais pas collecter cette donnée	Je ne veux pas collecter cette donnée	Non concerné
<b>Gouvernance et performance économique</b>					
<b>Contribution économique directe et indirecte sur le territoire</b>	<b>15%</b>	<b>17%</b>	<b>51%</b>	<b>3%</b>	<b>14%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	12%	27%	35%	8%	19%
Première transformation	25%	0%	69%	0%	6%
Seconde transformation	8%	25%	50%	0%	17%
<b>Valeurs/missions de l'entreprise</b>	<b>27%</b>	<b>19%</b>	<b>34%</b>	<b>1%</b>	<b>19%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	12%	27%	31%	4%	27%
Première transformation	38%	13%	38%	0%	13%
Seconde transformation	33%	17%	33%	0%	17%
<b>Existence d'une politique RSE</b>	<b>20%</b>	<b>33%</b>	<b>21%</b>	<b>5%</b>	<b>21%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	8%	23%	31%	4%	35%
Première transformation	19%	25%	25%	13%	19%
Seconde transformation	33%	50%	8%	0%	8%
<b>Intéressement et participation</b>					
<b>Versements intéressement/participation</b>	<b>55%</b>	<b>12%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>23%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	31%	15%	8%	4%	42%
Première transformation	50%	13%	13%	6%	19%
Seconde transformation	83%	8%	0%	0%	8%
<b>Politique salariale</b>					
<b>Ratio d'équité (écart entre la rémunération des dirigeants et les salaires moyens et médians)</b>	<b>34%</b>	<b>22%</b>	<b>20%</b>	<b>9%</b>	<b>16%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	15%	15%	8%	38%
Première transformation	38%	25%	19%	19%	0%
Seconde transformation	42%	25%	25%	0%	8%
<b>Avantages en nature</b>	<b>26%</b>	<b>28%</b>	<b>11%</b>	<b>7%</b>	<b>29%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	27%	8%	12%	8%	46%
Première transformation	19%	25%	13%	13%	31%
Seconde transformation	33%	50%	8%	0%	8%
<b>Qualité et satisfaction des clients</b>					
<b>Taux de satisfaction des clients</b>	<b>47%</b>	<b>20%</b>	<b>30%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	42%	31%	19%	4%	4%
Première transformation	50%	13%	38%	0%	0%
Seconde transformation	50%	17%	33%	0%	0%
<b>Achats responsables</b>					
<b>Existence d'une politique d'achat responsable</b>	<b>34%</b>	<b>25%</b>	<b>33%</b>	<b>0%</b>	<b>8%</b>
Sylviculture & Exploitation forestière	23%	38%	23%	0%	15%
Première transformation	38%	13%	50%	0%	0%
Seconde transformation	42%	25%	25%	0%	8%